LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 50 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 24 MARS 1971 — Prix. 10 ¢

LE POINT SUR L'ANIMATION SOCIALE AU MANITOBA

Page 13

* * * * *



En l'absence de M. Scott Bateman, président de la Commission des subventions aux universités, M. Roland Couture, (ci-dessus) qui fait aussi partie de cette Commission, a inauguré officiellement, dimanche dernier, les nouvelles salles de cours et la nouvelle bibliothèque du Collège de St-Boniface. Citant une note que lui avait communiquée M. Bateman, M. Couture a fait remarquer combien le président de la Commission des subventions a été frappé par la qualité des rénovations: "J'ai rarement vu, d'affirmer M. Bateman, des rénovations qui aient réalisé dans une maison d'éducation une telle transformation de l'ambiance et des services." On notait dimanche après-midi la présence de plusieurs dignitaires dont les représentants du ministère de l'Education et de l'Université de Manitoba, ainsi que le maire de St-Boniface, l'évêque auxiliaire de St-Boniface et le Consul de France à Winnipeg.

Les opinions de nos lecteurs

Page 4-5-6

* * * * *



C'est avec honneur et profonde amitié que la chorale des Intrépides dédie son concert annuel au R. P. Martial Caron.
De 1940 à 1963, le Père Caron a été l'âme du Festival de la chanson française. Tous ont su apprécier ses multiples talents de chef d'orchestre et d'entraîneur du grand choeur d'environ deux cents voix. Le Père Caron a toujours su captiver la foule par ses mimiques renommées.
La chorale des Intrépides invite tous les Manitobains à se joindre à elle pour remercier le Père Caron de son dévouement à la chanson française et pour lui chanter, "j'ai pour toi l'amour".
Les billets sont en vente chez Huot, 200 boulevard Provencher, au priz de $1.50, $2.00 et $2.50.

Le cauchemar des barbiers

page 3

Éditorial de la Saskatchewan

Page 7



Au nom de la compagnie B. C. Tree Fruits, CKSB a décerné à Bernadette Lambert du 938 avenue Silverstone, Fort Garry, la bicyclette offerte en prix au concours organisé pour enfants, lors de la campagne publicitaire spéciale de "snack apples". A gauche, M. Paul Rémillard, annonceur à CKSB.

Soirée sociale avec les Gais Manitobains

Une soirée printanière au poulet? Une soirée sociale animée? Du plaisir? Des jeux, des danses? Une soirée remplie de gaieté sincère? Les Gais Manitobains?

Vous voulez une réponse à toutes ces questions! Venez au Centre St-Louis, le samedi 27 mars, à 8 h 30 du soir. Les animateurs de la soirée, René et Patricia Bazinet, vous donneront la chance d'évoluer dans une salle décorée avec imagination, de danser avec différents partenaires, de jouir d'une soirée unique à la Gais Manitobains.

Vous dégusterez vos boissons préférées et vous apprécierez un goûter délicieux, grâce à la maison Champs Kentucky Fried Chicken. Tout cela pour le prix incroyable de $1.50 par personne. Réservez vos billets immédiatement aux numéros suivants: Raymonde - 233-1610; Lucienne - 247-7709.

- Communiqué -

STE-AGATHE

Assemblée annuelle

DNC – L'assemblée annuelle des vétérans A.N.F. de Ste-Agathe, Unité 304 eut lieu le samedi 6 mars. Les membres de l'exécutif, tous réélus sont: M. Albert Brisson, président; M. Norman Garrett, vice-président; M. Hilaire Gratton, secrétaire, et MM. James Weir et Albert Lecuyer, directeurs.

Malades

M. Albert Péloquin est patient à l'hôpital Deer Lodge; M. Emilien Fenez à l'hôpital de St-Pierre; M. Auguste Brémault, ainsi que M. Jean Sorin, du Foyer de St-Norbert, à l'hôpital général de St-Boniface.

Mme Emile Sorin s'est fracturé une jambe dernièrement.

Missionnaire

La famille Albert Péloquin eut la joie d'accueillir le lundi 15 mars, Sr Annette, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, pour sa seconde visite avant son départ pour la léproserie de Mua au Malanvi le 11 mai prochain.

LORETTE

Gagnantes

DNC – Miles Liliane et Doris Bohémier, filles de M. et Mme Cyprien Bohémier, et élèves de M. Spelliers, instructeur de fanfare, ont été gagnantes de prix au Festival de musique. Liliane a reçu le premier prix de la Division pour clarinette, et Doris, le 3e, pour flûte.

Les finales musicales se tiendront à St-Pierre, le 7 mai. Des bourses de mérite seront données à cette occasion afin de promouvoir le progrès des fanfares rurales du Manitoba.

Concert

Le prochain concert de musique aura lieu au gymnase de l'école de Lorette le 11 juin. Tous sont invités à y assister. On promet une soirée très plaisante.

Patinage artistique

Une foule nombreuse assistait à une démonstration de patinage artistique lors du carnaval d'hiver de Lorette le dimanche 7 mars. Cinquante enfants (garçons et filles), tous costumés, exécutèrent très bien les 15 numéros présentés. Mlles Carolynne Rogan et Annette Jeanson étaient solistes.

Thé printanier

Tous sont invités au thé annuel printanier qui aura lieu à la salle paroissiale de Lorette le dimanche 4 avril, de 2 h 30 à 6 h p.m. C'est là une excellente occasion de rencontrer des amis de Lorette et des paroisses environnantes.

Il y aura aussi vente de pâtisseries, du bon pain fait à la maison, articles de fantaisie et de couture. On organise une pêche pour les enfants. Pour terminer on fera tirer un prix d'assistance.

Résultats du Carnaval

Les anciens joueurs de hockey de Lorette ont remporté la victoire contre Ste-Anne au compte de 9 à 2. Les jeunes de Ste-Anne ont gagné le trophée contre Tom Thumb de Lorette. Les Pee-Wees de Lorette furent victorieux et le capitaine Gérald St-Mars reçut le trophée ; Gérald Jolicoeur de Lorette le reçut pour les Bantams, et Léo Préfontaine de Lorette pour les Midgets.

Les trophées pour courses de motos-neige furent présentées par l'Honorable R. Toupin aux vainqueurs suivants: Roy McAughan (3), Richard Kihn (3), Harold Kiln, Don Romaniuk, de Lorette, (2), Gilles Legault (2), Al Shrupk, L. Harder (2), Gilles Manaigre, de Lorette et Bob Enns. A la course pour dames, Mme Aline Manaigre, de Lorette, fut l'heureuse gagnante.

Mlle Yvonne Dubois, fille de M. et Mme Léo Dubois fut couronnée Reine du Carnaval par Mlle Mae Hamel, Reine 1970. Laura Funk, fille de M. Abe Funk, et Janet Gauthier, fille de M. et Mme Paul Gauthier étaient les deux princesses.

Les membres du Centre Sportif remercient toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué au succès du carnaval.

TRANSCONA

Le repas de la faim, organisé par la L.F.C., aura lieu le Vendredi-Saint à la suite de l'office religieux de l'après-midi. Un programme approprié sera présenté.

Au cours de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption le 9 mars, la présidente présenta à Mme Hélèna Decock une carte de membre spécial de la Ligue en plus d'un corsage de roses et d'un chapelet bénit par le pape, en reconnaissance pour son apostolat auprès des patients du "Park Manor Nursing Home".

Il est temps d'agir

Un groupe de personnes intéressées à améliorer leur sort comme francophones ont décidé, lors d'une réunion spéciale, la semaine dernière, qu'il était temps d'agir.

Il y a eu assez de paroles inutiles et de discussions sans issues a-t-on fait remarquer au cours de la réunion; il faut maintenant que les Franco-Manitobains sortent de leur mollesse et posent un acte concret! Cependant il reste un problème: "Est-ce que les Franco-Manitobains veulent suffisamment garder le français pour passer à l'action?" s'est-on demandé la semaine dernière.

On a rapporté, par ailleurs, que la Société Franco-Manitobaine a fait une demande de $323,000 au Secrétariat d'Etat. M. Gérard Pelletier lui a répondu qu'il lui faudrait un signe concret de la part des Franco-Manitobains, afin de convaincre les membres du cabinet fédéral de la nécessité d'une telle somme.

"Il ne faut plus se contenter de vivoter; il faut exiger ce dont on a besoin pour vivre en français. Il faut sortir de notre trou et nous imposer comme groupe" a-t-on affirmé au cours de la réunion.

Les Franco-Manitobains sont-ils encore assez français pour s'affirmer par un geste ou sont-ils déjà trop assimilés et vendus aux Anglais? Plusieurs se le demandent. Le moment est critique; il faudra que les francophones du Manitoba prennent une position définitive bientôt.

Irène Mahé.

NOMINATION



Denis W. CHÉNIER

Caisses Populaires

La CENTRALE des Caisses Populaires du Manitoba Ltée annonce la nomination de son directeur-gérant, M. Denis W. Chénier, au poste de directeur du Conseil Canadien de la Coopération.

C'est vous...
C'est moi...
C'est nous tous...

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Ltée
390 Boulevard Provencher

La Semaine des barbiers 21-27 mars

Le cauchemar des barbiers...les cheveux longs!

Qui l'aurait cru? Après les chauves, ce sont maintenant les chéveux longs qui ennuient les barbiers! Quand Gillette et Remington firent de chaque barbu un barbier, il restait encore les cheveux et le "barbier" se fit "coiffeur" tout en continuant de s'appeler, bien entendu "barbier".

Mais voilà! Coiffeur ou barbier, les chaises se vident; le salon jadis si populaire a plutôt l'allure d'un salon funéraire. Les hommes, les vieux comme les jeunes, ne s'y rendent plus qu'à leur corps (ou chevelure) défendant! Et les coiffeurs (pardon! les barbiers) se demandent quel mauvais sort leur est tombé dessus. C'est le cas de le dire, leur avenir ne tient qu'à un cheveu! Plusieurs sont près de fermer leurs portes. Selon M. Jakobs, président de l'Association des barbiers, 350 coiffeurs sont au bord de la faillite.

Comme c'est la semaine des barbiers (21 au 24 mars), nous avons fait le tour des salons de barbiers de St-Boniface. Voici les commentaires que nous avons pu recueillir.

"C'est pu bon! "

M. Pete Léger exerce le métier de barbier depuis 47 ans. Maintenant à sa retraite, il remplace à l'occasion des barbiers en vacances et il est encore barbier à l'Hôpital St-Boniface.

"Les cheveux longs ne présentent vraiment pas de problème pour moi, puisque je suis coiffeur pour homme et femme. Mais je sais que d'autres en ont souffert." Selon M. Léger, la plupart des barbiers connaissent une baisse d'à peu près 50 pour cent dans leurs revenus.

"Le métier de barbier, c'est pu bon! déclare-t-il." Les barbiers ne peuvent plus se trouver un emploi."

M. Léger se souvient encore des bonnes années. "Avant, le samedi, on travaillait à deux de 7 h le matin à 8 h le soir, sans arrêter. Maintenant, il n'y a presque personne qui rentre." M. Léger prédit même que d'ici deux ans il n'y aura plus de salons de barbiers, tels qu'on les connaît aujourd'hui.

Deux de ses fils ont suivi ses traces. Bernard a pris en main le salon de son père tandis que Georges s'est installé à St-Norbert. Mais ce dernier changera bientôt de métier. Il obtiendra cette année son diplôme en Beaux-Arts.

"Il faut marcher avec le temps"

M. Carl Wegier, qui est barbier depuis 24 ans, n'a rien lui non plus contre les cheveux longs s'ils sont bien tenus. "Les cheveux longs demandent plus d'entretien que les cheveux courts, a-t-il expliqué. Quand le public le réalisera, les barbiers n'auront plus rien à craindre!"



M. GRENIER

Comme plusieurs de ses collègues, M. Wegier a suivi des cours pour se remettre à la page. "Il faut marcher avec le temps et apprendre les nouvelles techniques: par exemple, comment tailler un toupet et teindre les cheveux."

M. Wegier constate d'une part que très peu de jeunes apprennent le métier de barbier tandis que d'autre part, bon nombre de barbiers se cherchent une autre occupation.

"Plusieurs ferment leur porte"

M. Ducharme tient un salon à St-Boniface depuis 25 ans. Dernièrement, sa clientèle a diminué de 35 pour cent. "Avant, on se faisait couper les cheveux toutes les trois semaines. Maintenant, même les plus conservateurs attendent jusqu'à cinq ou six semaines! La mode des cheveux longs ne va jamais tout à fait disparaître. De plus en plus, les barbiers seront forcés de fermer leur porte. Déjà, plusieurs se joignent à d'autres afin de couper les dépenses."

M. Ducharme a suivi un cours afin de devenir coiffeur. "Mais, jusqu'ici, a-t-il expliqué, je ne m'en suis pas servi. Il n'y a pas de demande parce que c'est trop dispendieux."

La moyenne d'âge de sa clientèle est de 45 ans. "Plu-

suite à la page 10



M. Pete LEGER



M. WEGIER

ÉDITORIAL

Des opinions sans connaissance des faits

Le sondage d'opinion populaire conduit récemment dans St-Boniface, et publié la semaine dernière dans notre journal, a confirmé de façon statistique une constatation de tous les jours: la majorité des gens se prononcent catégoriquement sur un tas de choses sans connaître exactement les faits les plus élémentaires. On avance sans sourciller les opinions les plus absolues basées sur des "impressions", des "on dit". Et c'est à un tel public que l'on voudrait demander de décider de l'avenir par un vote.

Les conseillers municipaux de St-Boniface qui proposaient un référendum sur la question de l'unification urbaine ont fait preuve d'une piètre compréhension de la démocratie. Le résultat du sondage a dû les faire déchanter un peu: la très grande majorité des citoyens ignorent une chose aussi simple que le nom des représentants municipaux de leur quartier. Et l'on voudrait que ces mêmes gens se prononcent sur la restructuration urbaine!

Il n'y a pas qu'à St-Boniface ou chez les Franco-Manitobains que l'on se permet de "parler à travers son chapeau". Cela se rencontre partout. Mais ce n'est pas une raison pour les nôtres de manquer de bon sens, de se complaire dans l'ignorance crasse des faits et statistiques, ou de se laisser aller aux jugements les plus aberrants. La logique la plus élémentaire exige que l'on profite de tous les moyens à sa disposition (presse, radio, télévision, assemblées publiques, services d'information, etc.) pour se renseigner et connaître les faits, les causes de telle ou telle situation, par exemple dans son village, sa paroisse ou son quartier, dans telle ou telle association ou institution. Une fois que l'on est bien renseigné, l'on peut prendre une décision, voter de façon intelligente.

* * * * * * *

Quant au projet de restructuration urbaine proposée par le gouvernement Schreyer, il a suscité à peu près partout une opposition assez forte. Il semble cependant que ce soit plus une réaction instinctive devant un changement rempli de risques ou d'inconnus qu'un rejet lucide d'un plan clairement énoncé et compris.

A notre avis, la plus grande faiblesse du projet gouvernemental, c'est de ne pas avoir établi de façon précise les besoins et les problèmes qui motiveraient un nouveau régime de gouvernement urbain. On dit que le système actuel ne va plus mais l'on ne dit pas si ce sont les personnes ou les structures qui font que les choses vont mal. Le projet de gouvernement n'explique pas non plus, si ce n'est en termes très généraux et vagues, les avantages réels qu'on peut espérer tirer des nouvelles structures urbaines qu'il propose.

Il est bien difficile alors de se montrer favorable au projet. Certains y voient aussi une menace pour l'identité française de St-Boniface. Il est permis de se demander en quoi la disparition du conseil municipal pourrait affecter cette identité. Cela dépend beaucoup plus de la mentalité de la population qui vit de ce côté-ci de la rivière. On voit et on entend plus de français dans le quartier français de San Francisco que dans toute la ville de St-Boniface! Là-bas, les devantures des magasins, des boutiques ou des restaurants s'affichent en français et le personnel parle français même en l'absence des clients! Est-ce le cas dans tous nos établissements dits francophones de St-Boniface?

Il faut bien se le dire: ville distincte ou quartier métropolitain, St-Boniface ne sera et ne restera français que si la population (anglophone aussi bien que francophone, mais la population francophone d'abord,) accepte d'y mettre un visage français et d'y exiger des services scolaires, municipaux et autres authentiquement français. Ce ne sont pas les édifices qui donnent une identité à la ville mais bien l'ensemble des citoyens qui y vivent et qui projettent leur propre visage sur les édifices, les panneaux-réclames, et le reste.

Il ne faut donc pas confondre la question d'identité française avec le problème plus vaste et plus complexe du gouvernement d'une agglomération urbaine de plus d'un demi-million d'habitants. Tant mieux si St-Boniface reste St-Boniface. Mais ce ne peut pas être uniquement ni principalement à cause d'une certaine tradition française en voie de disparition. Ce doit être plutôt parce qu'il constitue une communauté urbaine qui ne saurait être mieux servie à tous points de vue qu'en restant distincte des communautés avoisinantes tout en s'unissant à elles pour former un grand tout cohérent, mais pas nécessairement uniforme. Voilà, selon nous, le noeud du problème.

J.-P. A.

NOS LECTEURS

Injustice du 'Student Aid Office'

M. le Rédacteur,

Pour faire suite à la lettre du Père Jean Méthé, O.M.I., en date du 5-3-71, en ce qui concerne les bourses, et peut-être pour éclaircir un peu ce sujet, je vous cite un extrait d'une lettre de ce même "Student Aid Office": "A student attending Grade XI or XII at St. Boniface College, would not be eligible to apply for a Manitoba Government Bursary, since this is considered to be a private institution."

Par ailleurs, une autre brochure nous indique le nom des "Specified Educational Institutions", on y voit: Mennonite Brethren College, Canadian Nazarene College, Canadian Mennonite Bible College, Winnipeg Bible College, Success Commercial College, Angus School of Commerce.

Quelle injustice!

Philippe Roy
St-Pierre

16-3-71

N.D.L.R. - Notre correspondant attire l'attention sur une situation qui mérite d'être examinée à fond. Les Commissaires d'écoles, les Educateurs Franco-Manitobains, les Associations de Parents et Maîtres et le public francophone en général devraient faire enquête afin de savoir jusqu'à quel point il existerait des pratiques discriminatoires dans la distribution de l'aide aux étudiants francophones en particulier. On suppose également que nos députés francophones n'hésiteront pas à fouiller cette affaire et à poser des questions opportunes.

* * * * *

St-Malo vu en noir

Monsieur le Directeur,

Nous sommes un groupe de paroissiens de St-Malo mécontents par les remarques et statistiques écrits par le truchement de votre journal.

Félicitations! Merci pour la peine d'avoir pris la photo de nos enfants, mais cela a servi d'apéritif pour votre éditorial. Ces enfants souriants de St-Malo comme ceux d'ailleurs auront à faire face à la recherche d'emplois qui ne se trouvent pas toujours dans nos localités. Vous semblez vous inquiéter de leur avenir et de leur éducation; merci de votre attention, mais que pouvez-vous faire devant cette crise économique nationale? Avez-vous des solutions?

Puisque vous retournez en arrière et que vous déplorez le manque d'éducation chez nos adultes et parents et mettez à nu publiquement leur manque d'éducation devant les plus jeunes, sans même dire un mot des sacrifices qu'ils ont dû rencontrer à leur époque où ils marchaient jusqu'à 6 milles par jour, sans autobus en ces jours héroïques, permettez-nous de vous crier notre indignation.

Vous avez des insinuations injustes contre certains de nos gens. C'est malheureux de faire rebondir sur toute une paroisse une aussi fausse information. Nous constatons ce qui se passe ici dans notre paroisse et voulons alerter les autres paroisses de se méfier d'un groupe qui pourrait les visiter. Le problème prend des proportions et il prendra de l'ampleur si on ne l'arrête pas à temps.

Chers enfants, nos enfants, nous essayerons de conserver souriants vos jeunes visages en travaillant avec les différents organismes pour l'avancement et le progrès de notre localité.

Sincèrement vôtre,

Le Comité des 1028 par
E. Bourgeois
St-Malo.

18-3-71.

Monsieur le Directeur,

Plusieurs paroissiens de St-Malo ont été surpris de voir la figure souriante de leurs enfants occuper la première page de votre journal mercredi le 10 mars et un long article intitulé: "Le début d'un nouvel essor à St-Malo?" Ils se sont demandés ce que signifiait cet article et pourquoi St-Malo plus qu'une autre paroisse. Est-ce qu'il va se passer quelque chose à St-Malo qui ne se passe pas ailleurs? Avez-vous découvert l'adresse du Père Noël? Que voulez-vous surtout prouver avec cet article?

Nos problèmes, nous les connaissons déjà sans la Liberté et le Patriote et nous n'aimons pas les exposer sur la corde à linge des voisins. La clef de tous les autres problèmes est l'absence d'industries ici comme dans tous nos villages franco-manitobains. A moins, M. le Directeur, que vous n'ayez une industrie à nous présenter, vous pouvez souffler dans votre cornet, rien ne s'y passera et on préférerait que vous soufflez dans le cornet d'une autre paroisse.

Sur quoi se base ce "début d'un nouvel essor"? Sur un peu d'animation sociale que la SFM aurait fait dans notre milieu? Si ce n'est que cela, désenchantez-vous. L'animation, on en revient déjà. Il y a plus d'un an votre journal annonçait un lancement d'un programme d'animation pour construire la Cathédrale de St-Boniface. On a mis la rondelle au jeu et on s'est rendu bientôt compte qu'on ne construirait pas avec de l'animation mais avec des pierres et de l'argent, et la Liberté n'a pas publié de résultats. Si Mgr Langevin avait bâti avec de l'animation sociale, tout ce qu'on aurait exempté, c'est l'incendie de 1966 car elle n'aurait certainement pas été construite.

Nous sommes peut-être très ignorants, M. le directeur, c'est du moins ce que vous semblez affirmer dans un paragraphe, mais nous avons quand même notre "gros bon sens d'habitant" que les degrés universitaires ne fournissent pas toujours malheureusement. Si c'est de l'industrie dont nous avons besoin, c'est une solide Chambre de Commerce bien appuyée qu'il nous faut et non de petits cercles d'études pour parler de nos problèmes ou de nos maladies. Jusqu'ici, personne n'est allé plus loin que cela.

Avant des résultats concrets, on préférerait pas trop de trompette. Nous avons l'impression que quelqu'un s'est mis un doigt dans l'oeil et l'autre... dans l'autre oeil.

Sincèrement vôtre,

Gabriel Catellier
St-Malo

19-3-71.

N.D.L.R. - L'article en question était-il vraiment aussi noir que ces commentaires veulent le laisser entendre?

Monsieur le Rédacteur,

Pour une des rares fois que l'on parle de St-Malo sur la Liberté, eh bien, on n'y est pas allé de main morte. C'est une vraie réussite! Cependant, je trouve que démolir une paroisse comme l'auteur ou les auteurs ont fait est un acte de lâcheté si ce sont des paroissiens, d'ignorance s'ils viennent de l'extérieur.

Je viens moi aussi faire le point sur des manques d'informations. J'ai vécu assez longtemps à St-Malo pour connaître le passé et aussi le présent.

Pour ceux qui ont vécu après 1937, permettez-moi de vous rappeler que la Caisse Populaire de Saint-

Suite à la page 5

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Les lecteurs

Suite de la page 4

ST-MALO

Malo n'est pas une des premières du Manitoba, mais la première, la soeur aînée de toutes les autres. On venait à St-Malo pour apprendre comment faire pour faire fonctionner une Caisse Populaire.

Pourquoi ne parler que du temps du curé Benoit puisqu'on s'en souvient déjà si mal? Pourquoi ne pas vivre un peu plus dans le présent, c'est-à-dire depuis 4 ans; cela prend moins de mémoire n'est-ce pas? On aurait pu dire que nous avons bâti et payé un presbytère dans une seule année alors qu'on y met des années ailleurs pour faire ce que nous avons fait à St-Malo. On aurait pu aussi parler des nombreuses réparations coûteuses à l'église, la restauration de la Salle Paroissiale et que tout est entièrement payé et que nous avons fini l'année financière de la paroisse avec un surplus de $5,600.00; on aurait pu encore parler des améliorations faites à la Grotte Notre-Dame-de-Lourdes dont nous sommes si fiers. Ce n'est pas pour faire du puff, mais pour des quêteux comme vous voulez faire croire aux lecteurs de la province, c'est tout de même pas si mal.

Si nous avons des experts en statistiques, ils ne le sont pas en exactitude. Je me suis informée au sujet des ouvriers en construction qui travaillent à l'année et ils gagnent plus de $6,000 et que savez-vous des propriétaires?

Avec notre niveau de scolarité des parents de 36 à 62, j'aime à croire que c'est pour nous vanter que vous dites qu'il y a 59% qui n'ont que la 3e à la 8e année. Vous ne devez pas savoir que l'école obligatoire jusqu'à 14 ans remonte à 60 ans au moins. D'après cet article, St-Malo est un paquet d'ignorants. Pour ma part, j'ai compté 17 femmes mariées demeurant dans la paroisse qui possèdent un diplôme d'institutrice, sans mentionner une garde-malade diplômée. Pourquoi est-ce qu'on ne mentionne pas cela?

C'est une injure aux institutrices merveilleuses de dévouement que nous avions et qui enseignaient 6 heures complètes par jour sans recyclage, sans congé pour faire les bulletins et nous organisaient maigré cela des séances de Noël et de fin d'année qui leur demandaient des semaines de travail supplémentaire pour apprendre à leurs élèves à parler ou se présenter en public.

Est-ce une maladie particulière à St-Malo que d'aller chercher ailleurs ce qu'ils ont besoin? Que ceux qui prêchent si fort commencent par donner l'exemple et ça irait peut-être pas mal mieux.

Que dire de nos fêtes du Centenaire de la province? Le président général n'avait pas de B.A. et on peut dire qu'il nous a fait honneur. Pourquoi ce silence sur tout ce que St-Malo peut présenter de bien et nous faire un tableau d'une paroisse au premier barreau de l'échelle sociale?

Franchement, je crois qu'après deux ans de petits "cocus", le comité d'experts a beaucoup plus réussi à mettre le brouille dans notre petit village, bien plus qu'il est prêt à nous donner des solutions concrètes et pratiques.

Mme Emile Trudel
St-Malo

16-3-71.

* * * * *

A la douce mémoire de l'abbé Ovila Moquin

Par un beau jour de mars M. l'abbé Ovila Moquin rendait son âme à Dieu.

Né dans un petit village où tout le monde se connaît, étant ami de mes frères et moi, de sa soeur, j'eus l'avantage de le connaître encore plus.

Son caractère calme et sérieux lui a permis d'entendre l'appel de Dieu dès son adolescence. Il n'a pas gaspillé le temps de sa belle jeunesse à chercher la Vérité tout autour du monde, mais il l'a trouvée dans sa foi profonde et en répondant, sans hésiter, immédiatement.

Il n'a pas cherché la joie de vivre dans toutes les activités mondaines, il l'a trouvée dans ses obédiences, parmi les gens à qui il était appelé à faire connaître la Vérité, en servant intensément son Maître, ce qui le rendait heureux.

Il fut aimé, apprécié et regretté partout où il est passé. Comme un bon soldat il est mort au champ d'action en distribuant le pain de Vie aux malades; il est tombé tenant dans ses mains le Dieu qu'il avait conservé précieusement dans son coeur toute sa vie.

Avec ceux qui le pleurent et le regrettent, je suis confiante qu'il jouira d'une éternité bienheureuse. Qu'il repose en paix.

Emma Ayotte
St-Boniface

15-3-71.

L'abbé Moquin n'est plus! Non pas. Il vit plus que jamais au milieu de celles qu'il a servies si discrètement durant près de quatre ans. Depuis ce matin du 9 mars, alors qu'elles assistaient à sa mort, peu après avoir partagé avec lui le Pain de vin, les soeurs de l'Académie St-Joseph ne cessent d'évoquer son souvenir.

Aurait-il été "fait sur commande" comme aumônier d'une soixantaine de religieuses habituées, pour la plupart, à un régime de vie très régulier, l'abbé Moquin n'eut pas été plus ponctuel. Tous les matins, il se rendait tranquillement au confessionnal, l'espace d'un quart d'heure et, avec le même calme, il faisait son entrée à la chapelle pour la célébration eucharistique.

Si le Renouveau, onéreux aux personnes de son âge, l'a parfois fait bouillonner intérieurement, sa grande charité et son amour de l'Eglise lui auront interdit d'en faire montre. Au contraire, il fallait le voir s'appliquer à l'étude minutieuse des changements liturgiques et même prendre l'initiative d'un Kyrie et, tout récemment, d'un Gloria! La chapelle vibre encore de ce souhait final qui suivait le rite de conclusion, cette "Bonne journée" qui se muait le samedi, en "Bonne fin de semaine"!

Est-ce l'homme ou le prêtre qui, chez l'abbé Moquin, témoignait d'un intérêt particulier aux soeurs retenues à l'infirmerie? Le samedi matin, aussitôt après avoir communié de sa main, elles recevaient sa visite. Pour chacune, un mot de sympathie et le sourire du coeur.

En somme, l'on peut dire que chaque soeur de la maison était l'objet de son attention. Aussi se savait-il apprécié et aimé de toutes en retour. C'est peut-être à cause de ces liens d'affection réciproque si forts, quoique si discrets, que le Seigneur lui a fait la grâce de mourir au milieu des religieuses qui ont tant bénéficié de son dévouement de tous les instants.

Noëlla Raymond, s.n.j.m.,
Académie St-Joseph.

21-3-71.

* * * * *

S'informer pour savoir la vérité

Monsieur le Rédacteur,

Pour la première fois je vous envoie mes critiques qui sont personnelles. Je n'ai consulté personne et demandé aucune permission à certaines gens de ma supposée paroisse.

Je remercie notre ancien commissaire d'école, Pierre Laroche pour son dévouement durant son terme.

Félicitations et un gros merci à René Poirier et à tous ceux qui l'ont aidé dans l'organisation du hockey chez nos jeunes. Ils ont pu réaliser cette organisation grâce à la bonne entente qu'ils ont eue avec les gens de St-Pierre.

Il y a des parents qui ne sont pas satisfaits de ce qui se passe dans les écoles, parce que l'un ou l'autre de leurs enfants a dit ceci ou cela de certain professeur. Si ces parents-là allaient voir ce professeur pour parler du problème de leur enfant, alors le professeur pourrait leur donner les informations que l'enfant n'a pas données. Peut-être qu'ensuite ils comprendraient mieux ce qui se passe à l'école. Si parfois c'est impossible d'aller voir ce professeur, ou s'ils le préfèrent, ils peuvent téléphoner. Des téléphones, il n'en manque pas.

Moi, quand j'entends des critiques j'ai souvent des soupçons. Souvent j'essaye de m'informer pour savoir la vérité. Quand j'ai les bonnes informations, c'est drôle comme ce n'est plus du tout la même histoire. J'ai déjà téléphoné à des commissaires d'école, à des profes-

Suite à la page 6

Les lecteurs

Suite de la page 5

SAVOIR LA VÉRITÉ

seurs, au principal, au secrétaire-trésorier, pour des informations. On m'a toujours répondu poliment et avec plaisir. Je n'ai jamais hésité à me nommer quand on m'a demandé mon nom. Il y a certaines gens qui n'ont pas voulu se nommer quand ils ont téléphoné à un commissaire.

Je félicite Mlle Irène Mahé pour son article "Une risée". Mais je me permets une petite critique à propos des candidates du concours de beauté. Elle a mentionné que trois sur dix ont parlé en français, et elle a ajouté cette petite remarque que je n'ai pas aimée: "Et leur français faisait pitié". Il me semble que si elles ont fait l'effort de parler en français on devrait les féliciter; ça serait un bon moyen de les encourager à parler français et elles pourraient s'améliorer. Si, quand on fait des efforts pour bien faire, on se fait critiquer, alors on abandonne tout.

J'ai aimé votre article, M. Camille Legal, à propos des cours au sujet du sacrement de pénitence. Vous semblez connaître les problèmes qui se posent dans les foyers où il y a des enfants. Même si Mlle Claire Noël s'est permise de vous critiquer il me semble qu'elle n'a pas tout compris ce que vous avez voulu exprimer. Je ne crois pas que c'est seulement une question d'argent. Même si tout le monde avait l'argent, comme elle vous l'a si bien expliqué, et voudrait assister à ces cours, comment ferait-on pour les accepter tous? Et pourtant le sacrement de pénitence est supposé être pour tout le monde. Je pourrais ajouter à cela la même remarque qu'elle vous a faite: "C'est peut-être une logique qui la dépasse". D'après elle, tous ceux qui restent à la maison sont à peu près des "rien". Alors que font les personnes qui sont incapables de sortir à cause de santé ou pour d'autres raisons. Je crois qu'elle n'interprète pas cela très bien. Probablement qu'elle en a besoin plus que d'autres. Mlle Claire Noël est célibataire, je crois, comme elle n'a pas encore eu la charge d'élever une famille, je crois qu'elle n'a pas l'expérience et la maturité pour comprendre certains problèmes de la vie. D'après ses critiques, elle semble certaine de tout connaître les problèmes d'argent de tout le monde et de savoir tout ce qui se passe dans nos paroisses. Est-elle l'évêque du diocèse?

Quelques remarques différentes. J'ai appris qu'il y avait un commandement de Dieu "Père et mère tu honoreras". Pourquoi certain personnage montre-t-il aux enfants tant de dévouement pour une religieuse, mais si un père ou une mère de famille est malade ou dans l'épreuve, on l'ignore presque, (à moins que ce soit un chou-chou)? Alors la religieuse passe avant ce commandement. Je n'en veux pas aux religieuses, mais chaque chose à sa place. Et pourquoi tant de considération pour un certain groupe de laïques. Est-ce que les autres n'appartiennent pas au même bon Dieu?

Parfois, quand j'écoute différents personnages compétents et tout inspirés du St-Esprit, et que l'un dit d'une manière et l'autre d'une manière différente, j'ai l'impression que leur St-Esprit habite la tour de Babel!

Mme Agathe Lacasse
Otterburne

12-3-71.

N.D.L.R. - A titre de précision, Mme Claire Noël, dont parle notre correspondante, est mariée et mère de plusieurs enfants.

* * * * *

A la mémoire de Mlle Cécile Lambert

La nouvelle de la mort de Mlle Cécile Lambert, bien connue dans sa ville natale, a causé une grande stupéfaction aux citoyens de Saint-Boniface en général, tandis que ses proches et ses amis en ont été consternés. En effet, rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine, même si l'état de santé de Mlle Lambert laissait à désirer depuis quelque temps.

Cette figure que je disais être "bien connue" à St-Boniface, l'était en effet en raison des fonctions que la défunte occupait à l'Hôtel de Ville depuis plus d'un quart de siècle. Etant en contact journalier avec le public, elle eut l'occasion de connaître, de rencontrer un grand nombre de citoyens, de les renseigner sur divers aspects concernant la chose municipale.

Sa compétence, son savoir-faire, et la cordialité avec laquelle elle savait servir les gens, la caractérisaient. En s'adressant à Mlle Lambert, on était sûr d'avoir le renseignement voulu ou de l'obtenir sans délai si elle devait s'en enquérir elle-même.

Bien que l'Hôtel de Ville fût le principal champ d'action où elle déploya toute l'activité de sa vie, il en est d'autres où elle sut se dépenser. D'abord membre actif des débuts de la JOC à St-Boniface, elle sut par la suite diriger ses énergies vers d'autres domaines lorsque la JOC cessa de fonctionner comme telle.

C'est alors qu'elle se dévoua à diverses oeuvres, en particulier celles de la Maison des Retraites Fermées et de l'Intronisation du Sacré-Coeur. Que de soirées et de fins de semaine passées au Secrétariat de cette Maison, y accomplissant un travail de bureau considérable. Experte tant à la dactylo qu'à la comptabilité, elle sut mettre ses talents au service d'une bonne cause, sans jamais accepter aucune rémunération.

Plus tard lorsque la Maison des Retraites fut établie à St-Norbert, elle offrit encore son aide en utilisant sa voiture pour fins de transport de retraitants, d'aides volontaires, etc. Toujours elle était prête à rendre service, ne comptant pas avec sa peine.

Et que dire de sa piété; tous ont pu en être remoins. Rares sont les jours où elle n'assista pas à la messe, soit le matin, soit le soir après son travail.

Sa vie fut donc bien remplie, quoique relativement trop brève. Sur sa tombe à peine refermée, nous qui l'avons connue et estimée nous déposons l'hommage d'une prière émue, d'un souvenir toujours vivant.

Une amie,
St-Boniface

15-3-71.

Inscription à l'Ecole Nationale de Théâtre

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1971-72, (cours d'interprétation et cours de production) sont priés de s'inscrire immédiatement.

La Tournée annuelle d'auditions commencera au mois de mai prochain et, comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de St. John's à Vancouver.

Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 5030, St-Denis, Montréal 176, Qué. (tél.: 842-7954).

Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. Celle-ci doit être remplie et retournée à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront avisés, en temps utile, de la date et du lieu de leur audition, ainsi que de tous les détails relatifs à celle-ci.

CFRG et la Parole de Dieu

La radio n'existait pas au temps de Notre Seigneur Jésus-Christ. Notre Seigneur était obligé de parcourir de grandes distances pour porter la Parole de son Père.

Par vaux et par monts, Jésus prêchait sa doctrine. Son sermon le plus retentissant fut donné sur une montagne. C'est d'ailleurs pour cette raison bien simple que ce sermon s'appelle "Le Sermon sur la Montagne".

De nos jours que la radio existe, et la radio française par-dessus le marché, l'abbé René Bérubé, curé de La Flèche et prêcheur attitré de C.F.R.G., fait entendre la Parole de son Seigneur Dieu le Père, de Gravelbourg jusqu'aux confins du lac Winnipeg, à Norway House!

Notre Seigneur s'asseyait sur une montagne pour prêcher. Autant dire qu'il s'asseyait sur la montagne de nos contingences, mesquineries, préjugés et les mauvaises habitudes d'impiété qu'avaient contractées nos ancêtres.

200 ans plus tard, l'abbé Bérubé fait mieux dans un sens; ces sermons traversent les montagnes, les lacs et les forêts. Son éloquence égale à son savoir-faire, ravit de joie bien des âmes qui ne demandent qu'à vivre en communion avec le Seigneur.

Mais, s'imaginer que cette Parole est entendue depuis CFRG à Gravelbourg jusqu'à Norway House, à 450 milles à vol d'oiseau, c'est à vous couper le souffle!

Et ces bonnes religieuses de Norway House éprouvent aussi le même plaisir à écouter les émissions profanes diffusées par CFRG.

CFRG? un petit poste qui ne fait pas beaucoup de bruit... mais pourtant, chose bizarre, on l'entend très loin. Ah! que les desseins de Dieu sont impénétrables... dirait très pertinemment l'abbé Bérubé, car lui est dans le ravissement, ça se comprend! M.M.

Éditorial de la Saskatchewan

par Marcel MOOR

D'une attitude à une autre

D'ici peu la Commission du Biculturalisme et du Bilinguisme aura vécu; le premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau ayant acquiescé à la demande des deux présidents suggérant la dissolution de la Commission qui, virtuellement a terminé ses travaux, le sixième et dernier rapport devant être publié bientôt.

Cependant les deux présidents, MM. Jean-Louis Gagnon et Davidson Dunton, ont aussi suggéré que le gouvernement fasse poursuivre les travaux sur la dualité canadienne par l'entremise des services fédéraux.

Faire le bilan des travaux de la Commission B-B serait un très long travail, dont il n'est pas du tout question ici. Mais, d'autre part, vouloir affirmer que les travaux de la Commission, tout aussi méritoires qu'ils soient, ont résolu ou éliminé tous les problèmes de cette dualité canadienne, c'est une bien autre affaire. Ils restent encore de nombreux préjugés à faire disparaître pour que s'assouplissent enfin les relations entre Francophones et Anglophones. Ce sera une oeuvre de longue haleine.

Tout d'abord, à tout seigneur tout honneur, les Canadiens français devront se débarrasser de leurs préjugés. Autrement dit, il revient aux Canadiens français de s'affirmer. Car c'est là en somme que réside tout le problème des relations entre les deux groupes ethniques du pays. La nécessité pour les Canadiens français de s'affirmer, de se défaire de cette attitude de timidité, de passivité, de crainte de toujours déplaire. Et si, par malheur, un des leurs, ose relever la tête et adopter une autre attitude, il passe pour un fanatique, un illuminé, et il risque de se voir rejeter par ses semblables.

Comment se fait-il que des francophones d'origine européenne par exemple, éprouvent moins de difficulté à s'affirmer en milieu anglophone que les Canadiens français? Ce fait est généralement constaté par les Canadiens français qui avouent ne rien y comprendre.

Serait-ce que les Anglophones se montreraient plus exigeants, plus pointilleux envers les Canadiens français qu'envers les francophones d'origine européenne? Peut-être.

Mais alors devant cette attitude exigeante des Anglophones, que les Canadiens français adoptent aussi une attitude exigeante. Ce serait une manière de diriger leur penchant à imiter les Anglophones, vers une attitude plus logique et surtout plus profitable.

Tout d'abord, et ceci est très important, que les Canadiens français fassent preuve de plus de rigueur et de vigueur de pensée, ce qui leur permettra de se débarrasser de cette soumission qu'ils manifestent trop souvent et ce, depuis la défaite sur les Plaines d'Abraham. Il s'agira pour eux qu'ils se fassent violence. Cela demande un effort pour s'affirmer, sans tomber dans un nationalisme étroit.

Trop souvent dans des réunions de familles, assemblées publiques, endroits publics, le Canadien français est gêné de s'exprimer dans sa langue, et l'on dirait qu'il se complaît à refouler jusqu'au fond de lui-même ses origines. Alors pourquoi doit-il s'étonner que le francophone soit mieux toléré que lui, canadien de vieille souche? Le Canadien français se complaît aussi à se dire "Canadien". "C'est un Canadien, il ne parle pas le français!" Souvent j'entends dire cela et ça me fait sourire. Car je n'arrive pas à comprendre pourquoi le Canadien français cherche à se distinguer des autres par cette expression, et que sur le plan pratique, il fait tout pour ne pas paraître "Canadien". D'autant plus, je le répète encore, qu'ils s'étonnent et s'interrogent sur l'attitude de ceux qui tout en voulant s'intégrer dans le milieu où ils vivent, veulent demeurer ce qu'ils sont.

Un exemple peut devenir contagieux, salutaire, comme une épidémie bienfaisante, la seule sans doute que le Canada aura connue et le problème de la dualité canadienne s'en trouvera résolue.

M. M.

Les camps de liturgie

Si nous prenions le temps de les écouter, les étudiants pourraient nous parler des camps de liturgie qui ont lieu dans notre province depuis quelques années. On en dit beaucoup de bien ou on s'interroge sur la validité de ces rencontres. Est-ce une perte de temps? Une occasion de s'amuser ou de se créer des nouveaux "flirts"?

La semaine passée, M. et Mme Dupasquier de Saint-Jean-Baptiste ont invité des prêtres, des religieuses et des laïcs à se rendre au Philosophat (Grand Séminaire) pour participer à un camp de liturgie. Le but de cette initiative était de sensibiliser les adultes à une nouvelle forme de vie apostolique auprès des jeunes.

Le thème du camp, "Un pont sur l'eau trouble", était très symbolique. L'homme ne doit-il pas s'arrêter de temps à autre pour essayer de capter les ondes de son intériorité où tant de parasites élisent domicile?

Pendant cette journée de réflexion, de fraternité et de prière, les participants ont eu l'occasion d'approfondir leur foi et de raviver leur espérance. J'ai admiré les laïcs - les couples mariés surtout - qui ont trouvé le temps pour participer à ce camp.

Gilles Baudry, C.S.V., a le grand mérite de travailler à construire un monde meilleur et nous lui sommes reconnaissants de "tenir le coup". Mais, au fait, parlons des prêtres invités. Un seul a répondu à l'appel. Où étaient donc "les neuf autres"?

Annette Saint-Pierre
St-Boniface 15-3-71

* * * *

—Il est plus facile de supporter une douzaine de compliments mensongers qu'un seul blâme sincère. (Mark Twain)



L'on voit ci-dessus Mlle Gisèle Lemyre, qui fut choisie duchesse parmi les jeunes travailleuses, et qui représentera Prince-Albert à la danse annuelle des copains qui se tiendra à Saskatoon. La duchesse qui aura vendu le plus grand nombre de billets sera choisie Reine des Copains.

DOMRÉMY

Réunions fraternelles

DNC – M. l'abbé P. Bourgeois tient deux réunions fraternelles chaque semaine depuis le début du Carême. Une de ces réunions, précédée de la messe, a lieu au domicile d'une famille de la paroisse. L'autre se tient à l'église le vendredi, après le Chemin de la Croix qui est suivi de la messe. Ces réunions aident à comprendre la religion selon Vatican II.

Elections

Lors de l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eurent lieu les élections du nouvel exécutif, qui donnèrent les résultats suivants: Mme Irène Kusch, présidente; Mmes Oliva Georget, Elisabeth Leblanc et Rachel Rompré, vice-présidentes; Mme Rita Kusch, secrétaire, et Mme Gérald Leblanc, trésorière. L'aumonier est toujours l'abbé P. Bourgeois.

L'invité d'honneur, M. l'abbé G. DesChamps, de Prince-Albert, parla du point de vue de l'Eglise sur le problème de l'avortement et ses conséquences. Il n'hésita pas non plus à répondre aux nombreuses questions posées par des jeunes qui étaient venus pour se renseigner.

Concours

M. l'abbé Bourgeois a lancé un concours pour les Chevaliers d'Autel sur leurs obligations comme Page, Chevalier et Grand Chevalier. Ce concours est sous la direction de Mme Gérard Rompré. Bon succès à tous ces jeunes.

PRINCE-ALBERT

Boîte à chansons

La Boîte à chansons organisée par le Club "Chez La Vigne", à l'occasion du festival d'hiver de Prince-Albert a été un grand succès. On y remarquait des personnes venues de Saskatoon, Domrémy, St-Louis, Zenon Park et Debden.

Soirée

Une soirée vins et fromages organisée par les jeunes travailleurs eut lieu le 20 février, au Centre de loisir et d'amitié, et fut une vraie réussite.

Les Canadiens vivront plus longtemps

OTTAWA – D'après un récent rapport du Bureau Fédéral de la Statistique, les filles nées entre 1965 et 1967 peuvent espérer vivre une année de plus que celles nées entre 1960 et 1962. Les garçons, par contre, ne verront leur vie prolongée que d'une demi-année.

Ainsi les filles auront une moyenne de vie de 75.2 années (elle était auparavant de 74.2) et les garçons: 68.8 (comparativement à 68.4).

D'autre part, selon les statistiques, les hommes âgés de 65 ans pendant la période 1965/67 vivront 1/10 d'année de plus que ceux nés cinq ans avant. Et les femmes aussi jouiront d'une espérance de vie plus longue.

No 29 Références lexique No 102

HORIZONTALEMENT: pintadeau, dinde, rate, renard, oie, cane, cigogne, merleau, chèvre, loup, chevreau, corneille, carpe.

VERTICALEMENT: biche, tigre, roro, aigle, laie, cigale, daim, perruche, chacal, guenon, épervier, dindon, lièvre, chatte, geai, bouc.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Elle n'en dit pas davantage, mais pensa certainement "Ce serait rageant si Philippe et son groupe allaient nous tomber dessus... " Elle reprit:

–Y avait-il quelque chose de prévu, aujourd'hui, au programme de votre groupe?

–Nous devions aller visiter la fabrique de tapis.

–Ah! très bien...

Elle eut un petit rire:

–Ce qu'ils appellent, eux, les tapis des Gobelins.

Un long mur gris, sans le moindre ornement que le vert encadrement des fenêtres. Ecole, caserne, tout ce que l'on veut, sauf palais royal. Mais de beaux marronniers arrondissaient leurs dômes au fond de la place.

Dans la cour d'honneur, un invalide fit ranger la voiture.

Irène marchait devant. Elle dépassa les arcades et, là, devant une pièce d'eau, noire comme de l'encre, elle s'assit sur un banc humide montrant une place à côté d'elle:

–Nous serons bien ici, asseyez-vous.

Derrière elles, se dressait, dans son austérité intransigeante, la "grande carcasse blême" qui avait glacé Théophile Gautier. Devant, se dessinait, en labyrinthe, un grave parterre au buis court, sans la moindre fleur.

Elle commença:

–Depuis combien de temps connaissez-vous Philippe?

Monique ne s'était jamais posé cette question. Il lui semblait qu'elle le connaissait depuis toujours. Ainsi, prise de court, elle n'aurait su préciser. N'y avait-il pas un siècle qu'elle avait quitté la France? Et lui aussi?

–Depuis... Mais, pourquoi me demandez-vous cela?

–Parce qu'il me semble impossible, si vous ne l'avez connu qu'au cours de ce voyage, il me semble impossible, qu'en si peu de temps et dans de telles conditions puisse naître une grande passion.

–Qui vous a parlé de grande passion?

–Oh! railla l'autre, si vous pensez que c'est Philippe, détrompez-vous. Ce n'est certes, par lui! A vous parler franchement, je ne le crois pas tellement inflammable. Mais vous-même pourriez vous méprendre sur la force de vos sentiments.

–Que savez-vous de mes sentiments? Enfin, expliquez-vous. Est-ce Philippe qui vous envoie?

–Non, fait-elle en roulant son lourd bracelet d'or autour de son poignet, non, j'avoue qu'il ne se doute pas.

–Alors, qui ou quoi vous fait craindre.

–Je... Enfin, je vous ai vu sortir ensemble, il était naturel de penser à un flirt.

Pour rien au monde, Irène n'aurait voulu dire la vérité, à savoir que Philippe avait fait part à sa mère de la rencontre d'une jeune fille qu'il avait l'intention d'épouser. Terriblement gênée, elle demanda:

–Où en êtes-vous exactement?

Monique la fixa:

–Et d'abord, de quel droit cette inquisition? Qui êtes-vous?

Irène prit un temps, essaya d'adoucir le ton de sa voix qui ne s'accorda pas davantage avec son regard aigu et dit:

–Je ne voudrais pas vous faire de la peine mais il faut que la vérité soit dite...

Elle hésita, puis prononça, en scandant les mots:

–Je suis la fiancée de Philippe.

Elle chercha l'effet de ses paroles dans le regard de Monique, mais les yeux clairs ne reflétèrent aucune émotion. Cette révélation n'avait pas accru son désarroi. Elle s'attendait à pire. Il était son fiancé et avait blêmi de contrariété en la voyant arriver? Pour quelques secondes son angoisse la quitta, elle ferma les yeux:

–Vous avez pris vraiment beaucoup de peine pour m'apprendre cela, Mad...

–Madame, je vous prie. Je suis madame Benett. Mon mari, Charlie Benett était un cousin de Philippe.

Elle haussa les épaules avec un mouvement dédaigneux de la bouche:

–Mes parents m'avaient contrainte à épouser Charlie. Il avait de la fortune.

Avec un geste vague de la main, elle ajouta:

–Il est mort, paix à son âme!

Sur un ton qu'elle s'efforçait de rendre naturel, elle reprit:

–Dès notre plus jeune âge, Philippe m'avait été destiné. C'était un projet cher à sa mère et que le fait, pour moi, d'être veuve, remet en question.

Fixant avec un attendrissement simulé l'horizon lointain et gris comme si elle y cherchait un souvenir, elle confia:

–Nous nous connaissons et nous nous aimons, Philippe et moi, depuis toujours, puis-je dire.

Sa compagne demeurait immobile et muette. Madame Benett se retourna vers elle et, la regardant effrontément, ajouta en secouant la tête:

–Le hasard d'une rencontre au cours d'un long voyage comportant de nombreuses heures d'inactivité et d'ennui a pu faire que vous lui ayez plu un moment, mais c'est une fantaisie qui, pour votre bien, doit se terminer ici.

Monique s'étonnait de tant de ménagements, de précautions; mais sa confiance en l'homme qui aurait repris sa parole avec une telle désinvolture en était quelque peu entamée. Des scrupules s'élevaient en elle. A-t-elle le droit de se faire complice de cette déloyauté?

–Je vous ai entendu dire, Madame, que vous étiez venue pour l'emmener, eh bien, il fallait partir tout de suite avec lui et la question eût été réglée.

–Si j'étais une méchante femme, oui, j'aurais agi ainsi, mais j'ai pitié de vous, mon enfant, je veux que vous compreniez vous-même, que vous renonciez vous-même sans douleur.

Le calme de Monique, qui n'était en réalité qu'un effondrement, l'irritait:

–Mais il est certain que je l'emmène. D'ailleurs, poursuivit-elle, d'un ton qu'elle croyait parfaitement détaché, le guide attaché à l'Agence T.E.P. et que Philippe remplace, sera à Madrid ce soir. En même temps que le voyage auquel vous prenez part, l'Agence en organise un autre en sens inverse, partant de la Catalogne vers le pays basque, en passant par Madrid où les deux groupes se croisent. Philippe sera libre ce soir.

Puis elle revint à l'objet principal de son propos:

–Vous n'êtes pas une jeune fille pour Philippe et vous devez cesser de penser à lui. Je sais la peine que vous allez en éprouver, car s'être attachée à un homme comme Philippe et se voir obligée d'y renoncer ne peut aller sans chagrin, je le conçois. Il a tellement de charme!... Cependant, pour vous, il faut qu'il en soit ainsi.

Elle fit un geste des deux mains:

–Je comprends que sa situation vous ait tentée aussi.

–Sa situation?

–... Mais ce que vous avez de mieux à faire, c'est de continuer paisiblement votre voyage en car et...

Elle s'arrêta quelques secondes. Tout de même elle n'allait pas solliciter de cette fille la faveur de permettre à Philippe de rentrer avec elle. C'est pourtant cette idée-là qui s'était présentée à son esprit, mais ce serait renverser les rôles.

–... et de ne plus penser à lui, acheva-t-elle. Vous me comprenez, j'espère, il faut vous effacer!

Depuis un moment, Monique s'était retournée franchement pour mieux la voir. Elle la regardait maintenant avec un sentiment pénible. Ce visage, qui lui était apparu merveilleux de beauté le matin, était devenu tout à coup dur et vieilli.

Un silence suivit pendant lequel le regard circulaire d'Irène erra sur ce long mur farouche et sans faille, puis elle changea de tactique.

DÉCÈS

ST-BONIFACE

M. L'ABBÉ OVILA MOQUIN

M. l'abbé Ovila Moquin est décédé le mardi 9 mars. Après avoir célébré la messe à l'Académie St-Joseph, où il était aumônier, il s'est affaissé alors qu'il allait porter la communion aux malades de la maison.

Les prières eurent lieu le jeudi soir, 11 mars, au salon funéraire Desjardins où une foule nombreuse s'était assemblée pour rendre un dernier hommage au défunt.

La messe de Requiem, sous la présidence de Mgr Maurice Baudoux, qui concélébrait avec 14 prêtres du diocèse, fut chantée en la chapelle des Soeurs Oblates, devant une nombreuse assistance composée de confrère, de parents, amis, anciens paroissiens et paroissiens actuels de la Cathédrale. Il fut inhumé dans le cimetière de la Cathédrale. Les porteurs étaient ses neveux, MM. Odina, Omer, Josephat et Roland Moquin, Paul St-Vincent et Roland Tremblay.

Né à St-Joseph, Manitoba, le 25 mai 1893, l'abbé Moquin fut ordonné prêtre par Mgr Béliveau le 26 juin 1921. Il fut successivement vicaire à Somerset (1921-22), curé à Ste-Geneviève (1922-29), à Mariapolis (1929-56) et à Somerset jusqu'en 1966 lorsqu'il s'est retiré du ministère actif. Il avait cependant offert ses services à la Paroisse Cathédrale comme vicaire dominical. De plus, il visitait régulièrement les paroissiens de la Cathédrale qui faisaient un séjour à l'hôpital de St-Boniface.

Il s'est toujours distingué par sa généreuse disponibilité, par sa ponctualité et son esprit de devoir.

Lui survivent un frère Alexandre, deux soeurs, Mme Narcisse Bouchard et Seour St-Isidore des Soeurs Oblates.

SR M. L. ANDRÉ

Le lundi 8 mars, décédait subitement à Saint-Boniface, Soeur Marie-Louise André, Soeur du Sauveur. La défunte était âgée de cinquante et un ans.

Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Mathurin André, ses soeurs Simone, M.O., et Thérèse (Mme X. Philippe), ainsi qu'un frère, René.

Au cours de sa vie religieuse Soeur Marie-Louise se dévoua comme garde-malade ainsi que comme institutrice pendant plusieurs années à l'école du Précieux-Sang. Elle passa également quelques années à Sao-Paulo, Brésil, travaillant au sein de l'équipe diocésaine de St-Boniface. Elle se dévoua sans compter à cette mission qu'elle aimait tant.

Le service funèbre eut lieu le jeudi soir 11 mars en l'église du Précieux-Sang. Son Excellence Mgr Maurice Baudoux prononça l'homélie. Les Révérends Pères Joseph Alarie et Roland Tessier, O.M.I., concélébraient. La chorale des Révérendes Srs Oblates exécuta les chants de circonstance.

Agissaient comme porteurs: MM. Marcel André, Raymond Philippe, Philippe André, Walter Kerdes, Elie Trottier et Paul André.

La dépouille mortelle de Soeur Marie-Louise fut exposée le vendredi 12 mars à 2 h 30 p.m. en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. M. l'abbé Lucien, curé de Notre-Dame-de-Lourdes officiait.

SACRÉ-COEUR



Mme Anne-Marie CARIGNAN

Mme Joseph Carignan (née Marie-Anne Lacourse) est décédée le 12 mars 1971 à l'hôpital général de Saint-Boniface. Née au Cap-de-la-Madeleine en 1889, elle a été élevée au pied du sanctuaire de Notre-Dame du Cap et a reçu une éducation soignée. Arrivée au Manitoba en 1910, elle épousait M. Joseph Carignan, le 27 août 1910, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. A l'exception de douze années (1914-1926) vécues à St-Claude, Manitoba, Mme Carignan a toujours été paroissienne de l'église du Sacré-Coeur. M. et Mme Joseph Carignan y célébrèrent leurs noces d'or en 1960. M. Carignan l'a précédée dans la tombe en décembre 1962.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Gaston, d'Australie, Jean, de Winnipeg, et Louis, de Beauharnois, P.Q.; sept filles, Claire (Mme Roland Gauthier), Madeleine (Mme Jean-Emile Villeneuve), Alice, de Winnipeg, Soeur Thérèse Carignan, des Soeurs de la Providence, de Vancouver, mais actuellement aux études à l'Université de Manitoba, Winnipeg, Gabrielle (Mme W. Abraham), de Vancouver, Soeurs Françoise Carignan et Maria Carignan, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Somerset, Manitoba; 16 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Les prières pour le repos de l'âme de Mme Carignan furent récitées le lundi soir, 15 mars, en l'église du Sacré-Coeur, rue Bannatyne, Winnipeg, suivies des funérailles concélébrées par les RR. PP. Isaïe Desautels, Jean Souldore et Edmond Turenne, curé de la paroisse, et tous Oblats de Marie Immaculée, Gérard Clavet, C.S.V., Messieurs les abbés Roland Bélanger et Marcel Toupin. L'homélie fut prononcée par le R.P. I. Desautels, venu de Kenora afin de rendre un dernier hommage à la défunte. Mme Alberte Patenaude, soliste, et un groupe de chantres auquel se sont joints les membres de l'assemblée, rehaussèrent la participation à cette messe. L'épître fut lue par le Dr Paul-Emile Laflèche, ami de la famille. MM. Léon Alary, Edmond Pazdor et le jeune Louis Patenaude servaient au sanctuaire. Les porteurs étaient MM. Marcel et Georges Villeneuve, Marcel Carignan et Alan Daly, petits-fils de la défunte, et MM. Jean Dequier, de St-Claude, et Josaphat Gauthier, amis de la famille.

Parmi la foule nombreuse venue participer à la messe des funérailles, l'on remarquait plusieurs anciens paroissiens du Sacré-Coeur, des gens de St-Claude et de la Montagne, et un très grand nombre de religieuses.

Après les funérailles, les amis de la défunte et des membres de la famille eurent l'occasion de se rencontrer à la salle Guertin où les Dames de Ste-Anne avaient préparé un goûter.

Comme membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, à titre de secrétaire tout particulièrement, Mme Carignan s'est dépensée sans compter aux entreprises paroissiales. D'une façon magnanime et effacée, elle a su prêter ses talents au service de la paroisse et de ses prêtres. Même si elle vivait bien modestement, Mme Carignan s'est toujours montrée généreuse pour les missions. Son coeur débordait d'admiration pour les grands missionnaires et du Canada et des pays éloignés. Avec quel intérêt passionné elle se livrait aux récits de leurs exploits! Sans doute sa vie a été un effort continuel pour mettre en pratique le grand commandement de l'amour du Christ et du prochain.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Marie-Anne Carignan remercient bien sincèrement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur chère maman.

Mise au point sur l'avortement

Nous vivons présentement dans une société très préoccupée par les droits des autres - droits des noirs, droits des groupes minoritaires, droits des jeunes et même droits des criminels. La liste est sans fin. Au milieu de tout cela, sommes-nous vraiment sincères? Ne nous arrive-t-il d'autre part, de vouloir détruire des êtres innocents, et ainsi leur enlever le droit fondamental de vivre?

La contrepartie de l'avortement soutient fortement que la femme a le droit de faire ce qu'elle veut de son corps, et qu'elle peut décider de tout selon sa conscience. C'est là l'erreur. Aucun de nous, hommes, femmes ou enfants, avons les droits sur notre corps. Est-ce qu'il n'est pas reconnu que nous avons des lois dans notre société et qu'elles sont là pour le plus grand bien de la société en générale?

Ainsi, on n'a pas le droit de prendre de la drogue dommageable à sa santé physique ou mentale; on ne peut pas se promener nu sur les rues sans être arrêté et mis en prison; on ne peut pas se mutiler ou se suicider - ces actes sont jugés criminels et nuisibles à notre société, à notre monde.

CERTAINEMENT, tuer un autre n'est pas laissé à la voix de la conscience de l'individu. Alors, pourquoi est-ce qu'une femme aurait le droit de décider si son enfant doit vivre ou mourir?

Vivant dans une société avec des lois en vertu du respect de l'autre, n'avons-nous pas le devoir, l'obligation de protéger une vie humaine et innocente sans défense? N'est-ce pas un devoir sacré engageant notre conscience?

Ceux qui préconisent l'avortement affirment que durant les premières semaines de la conception le foetus n'est pas encore un ETRE HUMAIN. Ils affirment que l'enfant en gestation, le foetus n'est qu'une partie de la mère, une tumeur ou une croissance.

Par des expériences scientifiques, les biologistes et les médecins prouvent et reconnaissent qu'il y a vie humaine dès la conception. A l'union du spermazoïde et de l'ovule, chacun contribue à la moitié des chromosomes totaux d'un être humain, c'est dire, que tout ce qui est essentiel dans une personne humaine est déjà déterminé - cheveux, yeux, couleur, grandeur, sexe et même capacité intellectuelle.

La science nous dit aussi que ce petit être ne peut être qu'humain, car il est conçu d'humain, porté et nourri par une femme humaine, et nous acceptons que chaque espèce se reproduise. Ce que deux humains ont conçu ne peut être animal ou végétal.

Il serait facile pour une femme de demander un avortement si vraiment elle croyait, elle sentait qu'elle porte seulement une grosseur, "an unidentifiable blob". Mais nous savons que ceci est faux. C'est là le grand problème.

Il serait naïf de ne pas reconnaître les suites et les conséquences d'une autre grossesse. Dans beaucoup de familles, un enfant de plus peut poser de graves problèmes. Mais est-ce qu'on aurait le droit d'enlever des vies humaines pour résoudre ces problèmes? Il y a certainement d'autres possibilités, d'autres solutions que de se fier à l'avortement pour résoudre ou régler nos problèmes sociaux et économiques.

Il est grand temps que nous, comme société canadienne, reculions un peu, et prenions le temps de bien réfléchir et de voir où nous allons.

Aucun de nous peut dire que les lois de notre pays ne nous touchent pas. Nous devons revoir où sont nos valeurs dans la vie, et où nous plaçons la vie humaine. CELA, NOUS DEVRIONS LE FAIRE DES MAINTENANT AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Ne soyons pas dupe en pensant que tout ce qu'on demande est un petit changement.



Ce serait seulement qu'un commencement. Une fois que l'homme peut décider qui peut vivre et qui peut mourir - la porte est toute grande ouverte. Après la destruction de ceux qui ne sont pas encore nés, ce sera le tour de nos vieillards, de nos infirmes, de nos enfants attardés, etc. Ça se suit.

Vous avez peut-être entendu parler qu'en ce moment il y a un mouvement en Floride pour permettre l'EUTHANASIE - Mercy Killing. En Hawaii, on veut obliger une femme à être stérilisée après avoir mis au monde deux enfants. Est-ce que cela ne sera pas notre sort?

Oui, nous pouvons percevoir que l'élargissement de la loi de l'avortement ne serait que le commencement. La vie humaine sera manipulée sans aucune considération - aura très peu de valeur. Ce sera la dégradation de la vie humaine, de notre société canadienne, de notre pays.

N.B. - Ce texte fut préparé par Mme L. Mouflier et présenté à la réunion de la L.F.C., tenke à Transcona le 9 février 1971, lors d'un colloque sur la question de l'avortement.

> > > > > > < < < < < <

Le coin des gourmets

> > > > > > < < < < < <



Tarte d'Anniversaire aux Brisures de Chocolat

Ajoutez ce délice au chocolat à votre collection de garnitures à tartes. Pour obtenir de meilleurs résultats, faites fondre le chocolat dans un bain-marie et brassez légèrement lorsqu'il est fondu. Un soupçon de crème de cacao, ajouté au moment où la crème fouettée est incorporée au chocolat, fera de votre tarte un dessert de roi.

- 2 tasses ou 1 paquet de 12 onces de brisures de chocolat Chipits mi-sucré
- 2 oeufs battus
- 1 c. à thé d'extrait de vanille
- 1 pincée de sel
- 1 tasse de crème 35%, fouettée
- 1 tasse de crème 35%
- 1 croûte de tarte cuite de 9 po. de diamètre
- 1 c. à table de crème de cacao (facultatif)

Faire fondre les brisures de chocolat dans un bain-marie et brasser légèrement lorsque le chocolat est fondu. Battre ensemble les oeufs, l'extrait de vanille et le sel; puis ajouter le chocolat, en fouettant lentement. Fouetter une tasse de crème 35% et l'incorporer au mélange d'oeufs et de chocolat. Ajouter la crème de cacao, si désiré. Verser ce mélange dans la croûte à tarte à l'huile d'arachides et réfrigérer pendant une heure au moins. Juste avant de servir, garnir d'une tasse de crème 35%, fouettée avec du sucre à glacer.

UNE FEMME PAS ORDINAIRE

RICHMOND - La scène se passe au centreville de Richmond, en Virginie. Une jeune femme de 32 ans, Mme Edith Oliver Landers, accompagnée de son berger allemand, veut monter à bord d'un autobus. Le chauffeur lui dit que c'est interdit.

Qu'importe, elle passe quand même et s'installe. Pendant que le chauffeur descend pour conférer avec son supérieur, suivi des passagers, la jeune femme saute sur le volant et fait démarrer l'autobus en trombe.

Six voitures-patrouilles de la police la prennent en chasse. Ils finissent par l'arrêter dans une des artères principales de la ville. Un agent monte à bord et tente de la faire descendre du véhicule. Une échauffourée s'ensuit et... hop, voilà l'autobus qui démarre une fois de plus.

Nouvelle chasse des patrouilles. Une fois de plus l'autobus est arrêté. Le chien s'impatiente et commence à montrer les dents. On en vient à bout et les policiers le remettent à la société protectrice des animaux.

Quant à la mignonne, elle est embarquée... cette fois dans un car de la police. Au poste on l'interroge. Elle se défend en diable. Les flics ne se laissent pas démonter pour si peu.

Ils l'inculpent de vol d'un autobus de $15,000, de voies de faits sur un représentant de l'ordre, de délit de fuite et de négligence au volant.

Parquets autonettoyants

Les ménagères disposent maintenant de fours autonettoyants pour aller avec les parquets autonettoyants.

Susan Gadd, spécialiste de l'information du consommateur au ministère de l'Agriculture du Manitoba, affirme que les parquets autonettoyants sont la grande nouveauté sur le marché.

Il existe aux Etats-Unis un nouveau produit: un recouvrement de plancher en vinyle sans cire qui rejette la graisse, la saleté, les égratignures, les liquides et même la cire de plancher. Il suffit de le balayer ou de passer une vadrouille humide pour le garder propre et brillant.

Mlle Gadd décrit aussi un plancher qui "digère" la saleté. Il suffit de marcher dessus pour que la saleté pénètre dans un espace sous le plancher relié à un aspirateur, qui la fait disparaître en l'absorbant.

Petits conseils pratiques

Les baignoires et les accessoires de salles de bains jaunissent parfois. Pour leur faire retrouver l'éclat du neuf, il suffit de leur donner un coup d'éponge imbibée d'une solution à base de sel et d'essence de térébenthine.

Pour faire disparaître les taches de moisissure sur les vêtements ou les tissus d'ameublement, humectez les taches avec une pâte faite de jus de citron et de sel, puis mettez-les au soleil. Bien rincer et sécher, et le tour est joué.

Replacez toujours le couvercle sur les contenants de médicaments avant de les ranger. Gardez les médicaments hors de la vue et de l'atteinte des jeunes enfants. Ne rangez jamais les médicaments sur les étagères de produits alimentaires. Même les adultes peuvent faire des erreurs.

RIONS UN PEU

– Pourquoi bois-tu maintenant toutes consommations avec une paille?

– J'ai juré à ma femme de ne jamais plus mettre le nez dans un verre!

La maîtresse, au cours d'une leçon de morale.

– Maintenant Henri, quel est votre premier devoir vis-à-vis de vos voisins?

C'est de savoir ce qui se passe chez eux, madame...

L'alcool altère si bien la mémoire qu'on peut se suicider un soir et ne pas s'en souvenir le lendemain.

Que penser de la femme qui dit accidentellement: Il n'y a pas de joli jardin sans beau garçon, au lieu de, il n'y a pas de joli jardin sans beau gazon.

Ma femme conduit tellement mal, m'a raconté un ami, que l'agent de notre quartier l'a gratifiée d'un abonnement de contraventions à prix réduit.

Au poste CBWFT

Cent mille chansons

C'est le mercredi 31 mars à 21 h 00, que vous sera présentée l'émission CENT MILLE CHANSONS réalisée à Winnipeg et diffusée au réseau français de Radio-Canada la semaine précédente. Cette émission de variétés marquera la troisième du genre réalisée cette saison avec des artistes de chez nous.

Les 24 et 31 décembre dernier, nous vous présentions deux émissions AU 100 NONS avec la participation des artistes de cette boîte à chansons. Cette réussite encouragea la direction de Radio-Canada à réaliser d'autres émissions chez nous. Cette fois c'est à François Provencher, réalisateur de Québec, que l'on confia la tâche.

Pour l'émission du 31 mars, on fit encore appel aux talents des artistes du 100 NONS en plus de s'assurer la collaboration de Suzanne Jeanson et de la chorale des Intrépides. Ceux-ci interpréteront pour vous "Doux chagrin" et Suzanne Jeanson chantera "T'es pas un autre". Les autres artistes invités sont Jocelyne Moquin, Mona Gauthier, Suzanne Goebel, Liliane Domagalski, Marcel Gosselin et Paul DeGagné. Parmi leurs interprétations, vous aurez le plaisir d'entendre: "Duchesse et marmalade", "Tournesol", "Les gratte-ciel", "La fenêtre" et "Les arbres morts".

Cinéma

Au "Cinéma" du vendredi 26 avril à 23 h 30, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada auront l'occasion de voir, en primeur, "La noce est pas finie", un long métrage produit par l'Office national du film et réalisé par Léonard Forest en collaboration avec un groupe de citoyens du comté de Gloucester, au Nouveau-Brunswick.



Film à scénario, reportage, enquête sociologique, "La noce est pas finie" est avant tout une aventure collective où le cinéaste présent/absent évite de mettre en valeur sa propre créativité.

"La noce est pas finie" illustre tout un système d'oppression d'une population impuissante à contrôler son destin. L'itinéraire du récit est celui d'une prise de conscience de plus en plus aiguë. Et ce sera une simple mère de famille qui, merveilleuse de sincérité, dira: "On ne peut pas vivre tout le temps dans la peur. Il faut trouver une solution."

—Celui qui a l'oeil fixé sur une étoile ne se retourne pas. (Léonard de Vinci)

Premières en piano



Anna-Marie CARON



Thérèse AQUIN

Anna-Marie Caron à gauche et Thérèse Aquin, de l'Académie St-Charles se sont placées premières avec la note 87% dans la classe de duos pour piano, division V et VI, au récent Festival de musique de Winnipeg.—En deuxième place: Marguerite Aquin dans trois classes de la Division "Intermediate" avec 86%, 86% et 85%; Suzanne Hardy dans la première division avec 88%; et Claudette Caron dans la classe "Trois pièces de Concert" avec la note 84%. - En troisième place: deux garçons, Richmond Laflèche et Charles Dusessoy, avec 85% dans une classe de duos; et Anna-Marie Caron avec 85% pour son morceau par un compositeur moderne. – A mentionner aussi les élèves suivants: Joanne Arnal, 85%; Michel Kobialka, 84%; Shannon MacFarlane, 83%; Heidi Langes, 83%; Marina Arnal, 83% et Gisèle Aquin 82%.

Le 100 Nons présente 'Quatre Vues'

Douze artistes. Deux orchestres. Musique, chansons et danse. Voilà bien l'essence du cinquième spectacle qui sera présenté par le 100 NONS au Gymnase Notre-Dame de Saint-Boniface, le samedi 27 mars, à 8 h 30. Intitulé "Quatre Vues", le spectacle mettra en vedette une douzaine des artistes qui ont évolué sur l'estrade du 100 NONS depuis le début de l'année. Les interprètes seront accompagnés des deux orchestres du 100 NONS, sous la direction de Norman Dugas et Roger Fontaine. Autant les artistes sont nombreux, autant le répertoire sera varié. On pourra entendre Michel Boucher chanter Tex et Charlebois, Louis Dubé avec du Jean Ferrat, Marc Allard interpréter Adamo et Aufray, Paul DeGagné avec du Macias, et une nouvelle venue, Louise Mousseau, nous présenter des chansons de Renée Claude.

"Quatre Vues", c'est un spectacle d'un genre différent. D'abord, par le nombre d'artistes: douze; par le changement de local: le 100 NONS a quitté sa boîte pour se rendre dans un gymnase; mais aussi, par son format: deux orchestres sur une même estrade, accompagnant douze artistes qui évolueront à la suite, sans perdre de temps dans le déroulement. Le spectacle sera suivi d'une soirée dansante jusqu'à minuit; la musique, comme de raison, avec les hommages de l'orchestre du 100 NONS.

Les billets sont en vente au bureau d'affaires du 100 NONS, deuxième étage du Centre Culturel (téléphone 247-4278). On peut, en plus, se procurer des billets des membres du 100 NONS. On en vendra également à la porte le samedi soir.

ST-MALO

Les Chevaliers de Colomb ont tenu leur bonspiel annuel dernièrement. Les gagnants des premiers prix de la première compétition furent Adrien Kolly, Marc Hamonic, Jacques Catellier et Angèle Gosselin; 2e prix, Philippe Marion et sa femme, Renée, Reynald Hébert et Paulette Catellier. Les premiers prix de la 2e compétition allèrent à Noël Marcotte, Michelle Marcotte, Léo Gosselin et Joseph Maynard; 2e prix, Edouard Dubois, Fabienne Brûlé, Albert Forest et son épouse, Thérèse.

Le cauchemar des barbiers ...

suite de la page 3

sieurs des jeunes se coupent eux-mêmes les cheveux", a-t-il ajouté.

Besoin d'un contrôle gouvernemental

"Je ne compte pas rester barbier toute ma vie, "affirme pour sa part M. Grenier. Après cinq années dans le métier, M. Grenier ne semble pas particulièrement enthousiaste devant l'état actuel des choses. "Ça ne rapporte pas assez pour les heures qu'on y passe!"

M. Grenier recrute sa clientèle parmi les jeunes hommes de 16 à 30 ans. Il voit un bon avenir pour les barbiers qui se feront coiffeurs, car les jeunes veulent de plus en plus des coupes à la mode.

Il croit cependant que le gouvernement devrait contrôler le nombre des barbiers et exiger un niveau plus élevé de ceux qui sortent de l'école des barbiers. "Il y a trop de barbiers pour la population actuelle", a affirmé M. Grenier.

M. Jakobs, le président de l'Association des barbiers, est cependant d'avis que les barbiers peuvent remonter la pente s'ils apportent de la diversification à leurs salons. Ils pourraient par exemple, se mettre à vendre des articles de toilette.

Tout compte fait, cette Semaine des barbiers n'ajoutera que d'autres journées sombres à un métier de moins en moins sûr.

Irène Mahé.

son et lumière son et lumière
SON ET LUMIÈRE
son et lumière son et lumière

LA CHORALE DES INTRÉPIDES

N'oubliez pas le concert des Intrépides, le vendredi 26 mars à 20 h 30 à la salle du Centenaire. Ce concert a été dédié au Père Caron en signe de reconnaissance pour son travail avec les chorales. "J'ai pour toi l'amour", c'est le thème d'une soirée qui promet d'être fort intéressante et agréable. Il y aura des chansons modernes, du folklore et un extrait de l'opéra "Cavalleria Rusticana". Les billets ($2.50, $2.00 et $1.50) sont en vente Chez Huot.

FESTIVAL THÉATRE JEUNESSE

Quatorze écoles francophones participeront au Festival Théâtre Jeunesse du Cercle Molière du 29 mars au 2 avril à 20 h. Les participants sont divisés en deux catégories: 1) de la 7e à la 9e année; 2) de la 10e à la 12e. Les trois adjudicateurs sont: Mme Pauline Boutal, M. Léo Rémillard et M. Maxime Desaulniers, tous trois très bien connus dans le monde du théâtre manitobain et jouissant de plusieurs années d'expérience en ce domaine. Le Cercle espère que les adultes viendront en grand nombre encourager ces jeunes talents.

MANQUE DE COORDINATION

Ces dernières semaines, les francophones avaient l'occasion d'assister à quatre ou cinq activités culturelles. Ont-ils su en profiter? L'habitude d'aller à des spectacles est loin d'être encrée dans nos francophones si l'on en juge d'après le public restreint qui s'est rendu à ces activités.

Le dimanche 14 mars, Angèle Arsenault donnait son spectacle devant une trentaine de personnes seulement. Pourtant Mlle Arsenault est connue parmi les francophones et donne un spectacle très intéressant et plaisant. Pourquoi si peu de public? Certes la publicité n'a pas été éclatante. Mais quand même où étaient tous ces jeunes qui s'intéressent à monter des boîtes à chanson? Mlle Arsenault a l'expérience des boîtes à chanson et ils auraient certainement pu apprendre quelque chose. Si on veut s'améliorer, il faut sortir de notre petit milieu et voir ce que d'autres font. On a si peu l'occasion de voir des spectacles professionnels en français, pourquoi ne pas en profiter pleinement. Et $1, n'est pas la mer à boire même pour les étudiants.

Quelques jours plus tard des comédiens de renom du Québec présentaient "Lex Maxibules" au Playhouse. On a fermé le haut et le parterre était à moitié rempli. Encore une fois l'assistance fut assez pauvre.

Le spectacle était excellent. La seule façon de pouvoir arriver à distinguer le bon théâtre du mauvais est d'en voir de toutes les sortes. Il ne faut pas que le public se contente gentiment de tout ce qu'on leur donne. Il faut aussi qu'il exige la qualité. Il est rare que nous ayons la visite d'une troupe de théâtre professionnelle, pourquoi ne pas faire l'effort d'aller les voir quand elle passe. Surtout quand le prix des billets est plus que raisonnable.

Dommage que les activités aient eu lieu si vite les uns après les autres. Ceci prouve la nécessité d'avoir un directeur culturel qui puisse co-ordonner les activités. Cette situation montre qu'il y a un besoin urgent d'une telle personne. C'est dommage que les spectacles de l'extérieur souffrent parce qu'ils coïncident avec des représentations locales et vice-versa.

Mais cela nous est arrivé si rarement d'avoir une série d'activités culturelles qu'il me semble que les francophones auraient pu faire l'effort d'y assister en plus grand nombre. Il faut se montrer intéressé si l'on veut augmenter nos activités culturelles.

UN CONCERT UNIQUE EN SON GENRE 'GOSPEL FOR THE DEAF'

Le soir de Pâques, dimanche 11 avril, il y aura en l'auditorium de l'Académie Ste-Marie (angle Stafford et Academy Road) un concert unique en son genre au monde, le "Gospel for the Deaf". Il s'agit d'un concert de musique "rock" et de chants du genre "Gospel" combiné à une interprétation dans le langage de signes et de gestes rythmés employé par les sourds. Selon les critiques de ce spectacle qui a été donné en plusieurs endroits aux Etats-Unis et qui sera présenté l'été prochain au Congrès international des Sourds en France, ce concert offre une expérience des plus émouvantes de son et de visuel. Il devrait plaire en particulier aux adolescents et aux adultes plus particulièrement ceux qu'intéressent le genre "Gospel". Les initiés de l'art dramatique pour leur part, goûteront la mimique expressive propre au langage des sourds surtout lorsqu'il interprète le chant. Les artistes de "Gospel for the Deaf" viennent de Washington, D.C. où se trouve le Gallaudet College, le seul collège au monde où les sourds peuvent poursuivre des études post-secondaires. Le concert "Gospel for the Gospel" se donnera à 7 h 30 du soir. Les billets ($2.00) sont actuellement en vente à la Maison-Chapelle (601, rue Aulneau, à St-Boniface) et au Monastère des Franciscains (211, rue Edmonton, à Winnipeg).

Irène Mahé.



Le ballet Royal de Winnipeg présentera son dernier spectacle de l'année du 1er au 4 avril en la Salle du Centenaire à 20 h 30, ainsi qu'une matinée le 4 à 14 h 30. Les billets de $2.00 à $6.00 sont en vente au "A.T.O. Eaton's" et "C.B.O. The Bay". Il y a une réduction pour les étudiants. Un nouveau ballet, "Concert Fantasy" de John Clifford sera présenté pour la première fois. "Variations on Strike up the Band" (photo) d'un ancien danseur de Winnipeg, Paddy Stone, plaira à toute la famille par sa drôlerie et sa vitalité. De plus on présentera le ballet moderne "The Still Point" et un extrait du II acte de "La Belle au bois dormant".

CBWFT

SAMEDI 27 MARS

1.00	*Les animaux chez eux
7.30	Vivre en ce pays
8.00	Cinéma "Les aventures de Nils" (Suédois 1962)
9.30	Entre ciel et terre
11.35	Cinéma "Un homme à abattre" (Franco espagnol)

DIMANCHE 28 MARS

12.30	Univers des sports
3.00	100 millions de jeunes
3.30	*Son et image
11.30	Cinéma "Visage de bronze"

LUNDI 29 MARS

2.00	*Flip et Cie
4.30	Contes du lundi
4.45	La souris verte
11.30	Cinéma "La vierge folle" (France 1938)

MARDI 30 MARS

2.00	*Sol et Gobelet
4.30	Poly
8.00	Les Beluettes
11.30	Ciné Club "Tempête sur l'Asie" (Russe sous-titré)

MERCREDI 31 MARS

2.00	*Maigrichon et gras double
4.30	*Les contes du mercredi
8.00	Chapeau Melon et Bottes de cuir
9.00	Cent mille chansons
9.30	*Atomes et Galaxies
10.00	*D'hier à demain
11.30	Cinéma "Mon père avait raison"(France 1936)

JEUDI 1er AVRIL

2.00	*Picolo
4.30	Poly
4.45	La souris verte
7.30	Les Grands Films "Le bal des maudits" (Américain 1958)
11.30	Cinéma "Le caporal épinglé" (France '62)

VENDREDI 2 AVRIL

2.00	*Le Pirate Maboule
4.30	*Saturnin
4.45	La souris verte
11.30	Cinéma "La noce n'est pas finie".

Le Temps S'ouvre

A l'antenne de CBWFT dimanche prochain, 28 mars à 4 h 30 le thème de l'émission "Le Temps s'Ouvre" sera: Le chrétien et les partis politiques.

Est-ce là se salir les mains? Et pour ceux qui ne s'engagent pas dans un parti et qu'on appelle la majorité silencieuse quelles sont les formes possibles de participation? Autant de questions que le Père Julien Harvey discutera cette semaine avec M. Claude Ryan, directeur du journal "Le Devoir" à l'émission "LE TEMPS S'OUVRE".

DES OPINIONS S.V.P.

En vue des futures productions des émissions "Le Temps S'Ouvre", les réalisateurs désirent connaître l'opinion des téléspectateurs.

Que pensez-vous du programme de 1970-71? A-t-il répondu à vos besoins? Quels genres avez-vous préférés? Auriez-vous des suggestions pour l'avenir? Des opinions, les vôtres seraient très appréciées. Les adresser soit à CBWFT, Radio-Canada, 541, av. Portage, Winnipeg, ou à l'Office des Communications Sociales, 622, rue Taché, Saint-Boniface 6.

Son et images

L'émission "Son et images" du dimanche 28 mars à 15 h 30 présentera aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada le célèbre guitariste classique Alexandre Lagoya, l'hautboïste Jacques Simard et l'ensemble vocal de Chantal Masson.

Chronique Sport-yves

par Yves Fortier



Le fonds Jean-Béliveau: Les étoiles de la Ligue de l'est contre les vétérans de la LNH

En vue de souscrire au fonds Jean-Béliveau, fonds national pour aider les enfants défavorisés et sous privilégiés, on vous invite à une grande partie de hockey à l'aréna Bertrand, le dimanche 28 mars, à 8 h. Les étoiles de la ligue de l'Est du Manitoba lancent un défi aux vétérans de la Ligue Nationale de Hockey. Depuis longtemps les jeunes des clubs Voyageurs, St-Pierre et La Broquerie veulent démontrer que les jeunes jambes peuvent circuler autour des vétérans et que ces derniers auront à plier pavillon.

Par contre, les vétérans disent "Rien ne sert à courir, il faut partir à temps". Les vétérans sont les vieux professionnels qui savent contrôler la rondelle et feront probablement mordre la poussière, sinon la glace, aux jeunes de la ligue de l'Est.

Cette partie s'annonce bien et tous les amateurs de hockey devraient se rendre à l'aréna pour supporter le fonds Jean-Béliveau. Il y aura même un tricot de Jean Béliveau portant le numéro 4, qui sera tiré comme prix d'entrée.

On vous promet une soirée intéressante. Le prix du billet est $1.50 pour les adultes et $1 pour les étudiants. Toutes les recettes seront envoyées au fonds Jean-Béliveau, à Montréal. Le dimanche 28 mars, à 8 h, c'est un rendez-vous pour tous les amateurs de hockey. C'est là qu'on verra une lutte entre les étoiles de la ligue de l'Est du Manitoba qui affronteront les vétérans de la ligue nationale.

Parmi les anciennes étoiles de la ligue nationale nous pourrons encore apprécier les prouesses de Bill Mozienko, Eddy Mazur et les franches coudées de Bill Juzda. Dans les buts, il y aura Georges Allard qui, à son tour, se promet bien de blanchir l'équipe des jeunes.

ETOILES DE LA LIGUE DE L'EST

Voyageurs	Saint-Pierre	La Broquerie
Charles Provost	Roland Marion	Hubert Bouchard
Roger Vermette	Edmond Lacasse	Jean-Guy Tétrault
Jean-Paul Gauvin	Eugène Ritchot	Paul Taillefer
Paul Graveline	Laurent Gagné	Robert Doneault
Marc Bruyère	Léon Morrisette	Roland Gagnon

NOTULES SPORTIVES

* Jean Béliveau n'oubliera pas de si tôt la soirée du 24 mars 1971, alors que ses supporteurs lui rendront hommage. Béliveau, qui a compté son 500e but il y a quelques semaines, a été l'objet d'une fête après 18 saisons complètes dans l'uniforme du tricolore: à noter que le grand numéro "4" aura 40 ans au mois d'août. A l'occasion, les organisateurs ont formé le "Fonds Jean-Béliveau", afin de permettre aux amateurs de participer à la fête. Au Manitoba, on a donc décidé d'organiser une partie entre les anciennes étoiles manitobaines de la ligue nationale de hockey et les étoiles de la ligue de l'Est du Manitoba. Voici d'ailleurs l'alignement de l'équipe:

ANCIENNES ETOILES : Georges Allard, Alex Kurceba, Bill Juzda, Ron. Castelaine, Al Johnson, Jack Mattheson, F. McGilavry, Bud McCormick, Brian Derrett, Jack Muir, Bruce Ward, Ralph Lyndon, Vic Shettler, Keith Campbell, Nick Hill, Don Wilkinson, Tod Thurston, Bill Mosienko, Eddie Mazur, Ray Charambura, Chuck Lumsden.

ETOILE DE LA M.E.H.L.; Charles Provost, Hubert Bouchard, Roger Vermette, Jean-Paul Gauvin, Léon Morrisette, Paul Taillefer, Paul Graveline, Marc Bruyère, Robert Daneault, Roland Gagnon, Jean-Guy Tétreault, Laurent Gagné, Edmond Lacasse.

On peut se procurer des billets pour cette partie aux endroits suivants: le poste C.K.S.B., Chez Huot et l'hôtel Norwood. Cette joute sera disputée à l'aréna Bertrand, dimanche le 28 mars.

* * *

* Les Rangers de New York ont connu des difficultés en fin de semaine, subissant deux revers consécutifs aux mains de Toronto et de Montréal.

* Dans quelques semaines, les séries éliminatoires dans la ligue nationale de hockey débuteront et les Bruins de Boston sera sans doute l'équipe à battre. Ceux-ci se sont assurés la première place dans la division Est la semaine dernière, mais n'ont certes pas joué comme des champions, dimanche dernier, contre Buffalo. Par contre, cette défaite n'a pas empêchée Phil Esposito de porter son total de buts à 67 cette saison.

* * *

* L'équipe du Canada représentée par les Manitobains Don Duguid, Rod Hunter, Jim Pettapiece et Bryan Wood n'a causé aucune surprise en remportant le championnat mondial du curling et, par le fait même, le Balai d'Argent offert par Air Canada. L'équipe de Duguid a eu raison de son plus sérieux adversaire en finale, en l'emportant 9-5 contre l'Ecosse. On sait que le Canada mérite le titre mondial pour la quatrième année consécutive.

* * *

* Les séries éliminatoires ont débuté dans la ligue junior de l'Ouest, et les Bruins d'Estevan n'auront pas la tâche facile, semble-t-il, contre les Jets de Winnipeg. Les Bruins l'ont emporté de justesse dimanche soir dernier, après avoir fait match nul lors de la première rencontre. Dans une autre série, Flin Flon n'aura apparemment aucune difficulté à disposer de Regina. Présentement, Flin Flon mène la série 2-0.

* * *

* Avec la fin de la saison au hockey, ce sera le début d'une nouvelle année au baseball. Tous les clubs sont déjà à l'oeuvre dans les joutes hors-concours. La joute d'ouverture des Expos à Montréal sera sans doute retardée de quelques jours pour des raisons que l'on connaît. C'est encore l'hiver là-bas !

Sous le Trèfle d'or

DNC – Afin de donner la priorité au Festival du Voyageur, le ralliement annuel des Guides Catholiques du diocèse de St-Boniface, qui se tient ordinairement dans la semaine du 22 février, fête de Baden Powell, a été remis cette année au dimanche 7 mars dernier.

Environ 250 guides et jeannettes des paroisses du diocèse, où les guides sont établis, avec leurs chefs respectifs se rendirent à l'Aréna du Centenaire de La Broquerie. Elles furent accueillies par Mme Hermance Granger, hôtesse, le groupe 15-17, les guides et les jeannettes de cette même paroisse.

Sous le thème "Présente à la Nature", l'ouverture du ralliement se fit à 1 h 45 par un mot de bienvenue de Mmes Granger et Denise Fournier, commissaires diocésaines. On chanta le O Canada avant de commencer les activités.

Toutes participèrent, à tour de rôle, aux activités extérieures et intérieures avec beaucoup d'enthousiasme. La plupart des jeux, tels que : tally-ho (traîneau tiré par des chevaux), courses aux trésors, ballon-balai, construction d'igloos, etc. avaient été organisés par le groupe 15-17 de La Broquerie. A l'intérieur il y eut hockey, danses pour les adolescentes, contes par une grand-mère pour les petites, etc.

Après tout ce brouhaha, une surprise, préparée par le bureau diocésain, attendait ces jeunes filles. Chacune écrivit son nom sur un bout de papier et le déposa dans une boîte de laquelle trois noms furent tirés. Les heureuses élues furent nommées Reines du ralliement: pour le groupe 15-17, Claudette Balcaen de La Broquerie; pour les guides, Rachel Magne, de St-Boniface, et pour les jeannettes, Monique Daigneault, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Toutes trois reçurent une mante et une couronne assortie, confectionnées par Mme Jeannette Heyser, présidente du bureau diocésain. Elles furent couronnées par le Père Roland Tessier, du Précieux-Sang, l'abbé Léo Couture de St-Norbert, et l'abbé L.P. Jean, de Saint-Boniface, respectivement.

Il y eut ensuite deux présentations de cadeaux. Un à l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie (ensemble d'ornements sacerdotaux décorés de l'insigne guide) pour ses nombreuses années au service des guides du diocèse. Il remercia en chantant avec toute son âme, comme il sait si bien le faire "Y en a pas comme vous". L'autre cadeau (un afgan confectionné par quelques guides et Mme Suzanne de Sève-Bergeron, fut présenté à Mme Thérèse Drouin, commissaire diocésaine sortant de charge, par Mme Denise Fournier qui la remplace. Mme Drouin fut très touchée et agréablement surprise de cette délicatesse et remercia aimablement.

Après le souper que toutes dégustèrent avec appétit, le feu de camp, composé de plusieurs chandelles, fut allumé. Autour de ce feu traditionnel, animé par les 15-17 de La Broquerie, le groupe se rassembla pour chanter, danser et fraterniser.

Mme Heyser remercia ensuite la paroisse de La Broquerie pour son accueil chaleureux, et Mme Granger souligna que le succès de ce ralliement était dû à la participation de chacun.

Le point sur l'animation sociale au Manitoba

N.D.L.R. - A l'oeuvre au Manitoba français depuis à peine deux ans, l'animation sociale n'a pas manqué de susciter en certains milieux de profonds remous au point de se faire conspuer non sans virulence par certains éléments de la population. Dans le présent article, le service d'animation sociale de la SFM résume la situation qui prévaut à l'heure actuelle au Manitoba et présente les étapes qu'il entend suivre dans la réalisation de son programme de développement socio-économique et culturel dans l'ensemble de la communauté franco-manitobaine.

Où en est rendue, en 1971, la vie sociale, économique et culturelle des Franco-Manitobains? Quelle est la réalité? Qu'est-ce qu'il se passe chez le peuple francophone du Manitoba en cette fin du 20e siècle? Il est important de se le demander si l'on veut savoir où l'on va.

Tout le monde sait qu'une communauté humaine ne se développe pas sans certains éléments de base: la famille, l'économie, la religion, le gouvernement (ou la politique) et les moyens de communication (la presse, la radio, la télévision).

Voyons maintenant chacun de ces éléments dans la communauté franco-manitobaine.

Dans la vie familiale, on constate depuis un certain nombre d'années, un effritement de plus en plus prononcé. Cela s'explique, pour une bonne mesure, par la migration continuelle des campagnes vers les villes. Si l'on y ajoute cette insécurité fondamentale que causent, chez plusieurs, le niveau de scolarité très peu élevé et le revenu insuffisant, la famille se trouve dans une situation fort précaire.

Dans le domaine économique, le pouvoir financier des Franco-Manitobains se résume pratiquement au mouvement des Caisses Populaires.

Quant à la religion, elle subit dans les familles francophones de la province, un déclin qui voisine la crise. Ce qui a pour effet de créer de la tension et de l'insécurité plus particulièrement chez les moins jeunes à l'endroit des plus jeunes.

Au niveau politique, la minorité francophone ne compte que quatre représentants dont un fait partie du cabinet. - A noter, par ailleurs, que pour la première fois en cent ans le gouvernement vient d'adopter des politiques qui préconisent le développement des minorités francophones hors du Québec.

Enfin, en ce qui concerne les moyens de communication, radio, presse et télévision, ils sont loin d'atteindre et de pénétrer la masse franco-manitobaine. Il n'y a pas d'information au jour le jour. Radio-Canada ignore tout simplement l'information locale et concentre tous ses effectifs sur le Québec. Les programmes de télévision d'origine locale se résument à peu de chose. Le même problème existe au poste CKSB; les programmes locaux comblent à peine les vides laissés dans la programmation du réseau. Pour ce qui est de "La Liberté et le Patriote", c'est seulement un hebdomadaire au tirage très restreint. Ajoutons à tout ce tableau, l'attitude de laisser-faire que la majorité des Franco-Manitobains immigrés en ville ont adoptée à l'endroit de la situation franco-manitobaine.

Les jeunes, pour leur part, n'ont même pas adopté cette attitude. D'ailleurs, comme plusieurs d'entre eux ne veulent pas se satisfaire de "petits pains", ons'arrange pour les exclure du "portrait".

LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SERVICE D'ANIMATION

En face d'un tel état de choses, qu'entend faire le Service d'animation sociale? En résumé, mettre sur pied un programme de développement humain qui comprend quatre étapes.

1) FORMER LE POTENTIEL DE LEADERSHIP CHEZ LES INDIVIDUS. C'est-à-dire, au moyen de certaines méthodes élémentaires de formation de chefs, amener les individus à découvrir leur potentiel de leadership.

Cette première partie du programme a été mise en exécution en trois secteurs particuliers: dans les organisations ou associations de certaines localités; auprès des enseignants, des commissaires d'écoles et des parents que préoccupent la situation scolaire; dans les Caisses Populaires.

De plus, au cours de la première année, le Service d'animation a concentré ses efforts de formation du leadership dans trois régions déterminées: les divisions scolaires de la Rivière-Seine et de la Rivière-Rouge, et dans St-Boniface et St-Vital.

On s'est efforcé en particulier à amener les individus "sans pouvoir". (les "grassroots"), les communautés franco-manitobaines à combler les vides causés par les déficiences de la famille, de la religion, du gouvernement et des moyens de communications qui ne répondent pas aux exigences de cette fin du 20e siècle.

2) ORGANISER EN VUE DE TACHES PRECISES

La seconde étape du programme consiste à aider les nouveaux chefs qui émergent à se grouper en fonction de tâches diverses, selon leurs propres capacités et les besoins de leur milieu. Ce regroupement du leadership se fait sans cadre rigide et au fur et à mesure que la formation de base se donne.

Ainsi, par exemple, dans un centre donné, il y aura un comité qui étudiera et analysera la communauté locale sous tous ses aspects; un autre groupe examinera les problèmes de la Caisse Populaire locale et proposera des solutions susceptibles d'aider même aux autres Caisses; un troisième comité se penchera sur les problèmes scolaires en vue de trouver des solutions et de proposer un plan d'action, par exemple dans la mise en application du bill 113.

3) MOBILISER EN VUE DE L'ACTION

Une fois que ce leadership "sans cadre" commence à travailler de façon cohérente et à faire sentir sa présence et son influence au sein de sa propre communauté, il se produit alors, soit un certain réajustement et une plus grande flexibilité de la part des "personnes en place" à l'endroit du nouveau leadership qui émerge et qui parle davantage au nom de la masse (des "grassroots"); soit l'accession de nouveaux chefs aux postes ou structures déjà établis. Exerçant son action sur les éléments clefs de la société (la famille, la religion, la politique et les moyens de communication), les nouveaux chefs cherchent à y apporter des formules de développement social, économique et culturel plus adaptées aux besoins du temps.

4) UNE NOUVELLE ORIENTATION

Jusqu'ici, plus de 1,000 Franco-Manitobains ont participé à des séminaires (ou sessions intensives) de formation au leadership. Cela a conduit soit à ranimer des structures ou associations déjà existantes, soit à former de ces comités "sans cadre" dont on a parlé plus haut (voir 2).

Ces séminaires ont insisté en particulier sur: les obstacles à la communication; la communauté humaine comme telle; la participation; la prise de décision en groupe; les différentes sortes de leadership qui peuvent exister dans les associations ou organismes.

Au sujet du leadership, il convient de noter trois sortes de chefs.

a) IL Y A LE CHEF QUI CREE LA DEPENDANCE: c'est un peu la formule traditionnelle du leadership, où tout se décide au niveau de l'exécutif ou du conseil de direction sans avoir au préalable entendu ce que l'on pourrait suggérer au niveau de la "masse".

Il est certain qu'une société dépend sur ses institutions pour bien fonctionner. Mais si ces institutions fondamentales ne se sont pas adaptées aux besoins de l'heure, il s'ensuit que l'ensemble de la population s'en désintéresse et menace de se désintégrer au lieu de se développer.

C'est ce qui se produit en particulier chez les Franco-Manitobains. La famille rurale est aux prises avec le phénomème de l'exode vers la ville; l'Eglise est "en révolution"; l'économie se centralise de plus en plus; le gouvernement devient une machine énorme et dépersonnalisante. Le peuple franco-manitobain se sent loin de tout cela et s'en désintéresse.

b) IL Y A AUSSI LE CHEF QUI CREE DE LA CONTRE-DEPENDANCE: c'est-à-dire qu'au lieu d'inspirer et de stimuler à l'action, il provoque l'effet contraire, au lieu de le suivre, des groupes s'éloignent, cherchent à s'identifier à d'autres.

Ce phénomène se remarque chez les Franco-Manitobains qui, ne voulant pas s'identifier avec un groupe culturel "folklorique" inadapté au siècle présent, cèdent aux pressions de la culture anglo-américaine et se laissent assimiler.

c) Mais quand, dans une communauté, LES CHEFS CREENT DE L'INTERDEPENDANCE; c'est-à-dire, quand au lieu de se faire compétition les uns aux autres, ils cherchent à se regrouper, à travailler ensemble et pour la collectivité; quand les chefs, à tous les échelons de la communauté, au niveau local, régional et provincial, sont en communication constante et se concertent afin d'agir conformément à un plan d'ensemble; on a alors une communauté forte, où l'information et la participation existent au maximum, avec un maximum de personnes et de chefs présents dans toutes les organisations ou institutions.

C'est ce à quoi veut tendre le programme de formation de chefs que le Service d'animation a mis sur pied.

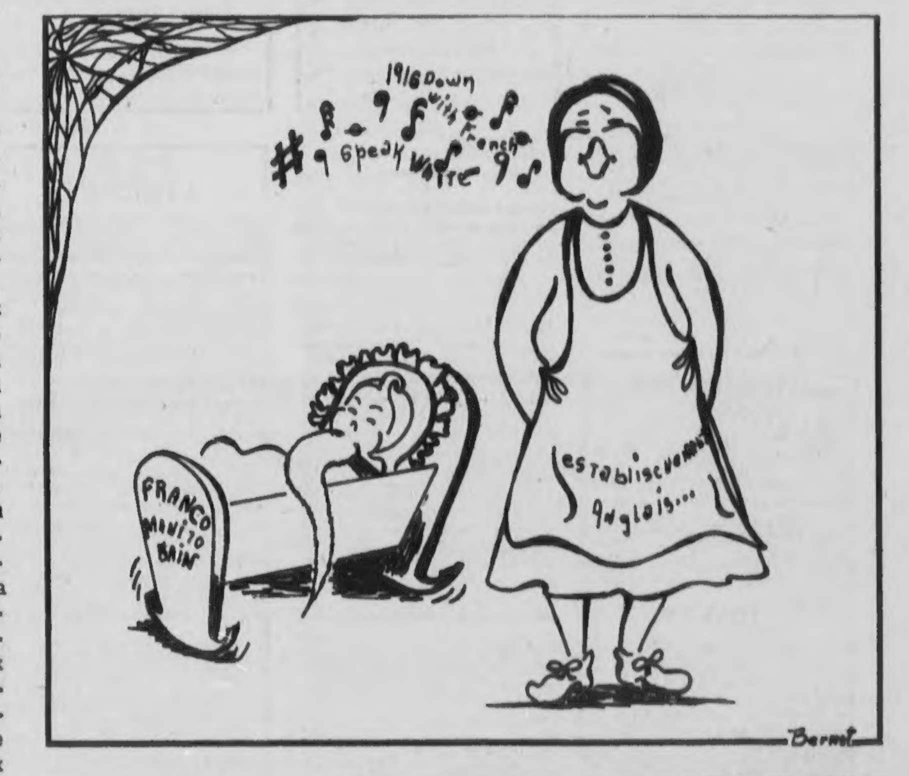
LES ASPIRATIONS

A la lumière de tout ce que l'on vient de dire, on peut déjà deviner ce que sera l'avenir des Franco-Manitobains, en tant qu'individus et en tant que groupe.

Si la communauté francophone du Manitoba doit contribuer à la survivance et à l'épanouissement des minorités françaises hors du Québec, elle devra voir à ce que ses institutions de base (la famille, l'Eglise, l'économie, la politique, la presse) permettent à chacun de ses membres de s'épanouir dans sa langue et sa culture. Mais cela ne pourra se faire si ces institutions restent axées sur le passé et refusent de s'adapter aux conditions de cette fin du 20e siècle.

Si tous les rangs et toutes les classes du Manitoba français n'arrivent pas à établir entre eux des relations d'interdépendance, l'on verra le nombre des "assimilés" s'accroître de plus en plus rapidement et la vie française devenir l'apanage exclusif d'une petite "élite de salon" ou d'esthètes dilettantes.

Voilà pourquoi il est important de former le plus tôt possible le potentiel de chefs qui se trouvent à la base. C'est là la seule ambition du Service d'animation de la Société Franco-Manitobaine.



LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Terre de 280 acres comprenant maison, et étable: 44' x 60', équipée pour porcs et avec 35 truies pour élevage. Garage, remise à grain. Machineries si désiré. Raison de vente: achat d'une plus grande ferme. S'adresser à: Antoine Bourrier, La Broquerie, Man. Téléphone: 424-5268.
47-553-50P.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "Planet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Maison moderne de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage, et cour clôturée. Près église et école. Prix: $14,000. S'adresser à: Placide Gobin, St-Claude, Manitoba
50-579-1 P.

St-Norbert. Bungalow. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapi mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807.
39-504-50AC.

Automobile Parisienne 1958. 4 portes. Toit rigide. Transmission automatique. Moteur remis à neuf. Meilleure offre. S'adresser à: Boîte 218, St-Pierre, Man. Tél: 433-7822, le soir seulement. 50-578-50A P

Parc Windsor. Duplex contigu. (Town House): 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. $18,000. Environ $6,000 comptant avec une hypothèque de 6 3/4 p.c. Paiement mensuel: $117 P.I.T. Pas d'agent. Composer: 233-4075
4^ 569-50C.

A LOUER

Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour dame ou demoiselle. Composer: 233-3823
50-586-50 C

Deux chambres meublées. Une place de stationnement à l'arrière. Libre. Composer: 233-6104.
50-587-50A C.

Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour une personne qui travaille. Libre. Composer: 233-5268.
50-588-1 C.

Logis de 2 pièces. Composer: 247-9139
50-582-50 C

Logis de 5 pièces. 3 1/2 pièces au 1er étage, 2 pièces au sous-sol. S'adresser à: 248 rue Traverse, St-Boniface.
49-576-50 C.

DIVERS

ON DEMANDE à louer une chambre pour homme, près de l'hôpital St-Boniface. Composer: 942-6652.
50-583-50 P

ON DEMANDE

Ménagère bilingue pour petite communauté de religieux à Winnipeg, pour le 1er mars. Travail: cuisine, un peu de couture, petit ménage quotidien. Pas de buanderie. Logement fourni selon le cas. Lettre de référence requise. Ecrire à : B.P. 96, St-Boniface, pour rendez-vous.
45-546-JNO.

FORMULES D'IMPOT

sur le revenu complétées à votre demeure. Appeler Roland Trudeau: 256-5666.
49-572-50A C

POUR TOUS TRAVAUX de réparation en maçonnerie ou en charpenterie, composer: 247-8765.
49-573-50P.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

ROYAL OAK REALTY
ST-BONIFACE
$1,200 COMPTANT
6 GRANDES CHAMBRES A COUCHER

Salon, salle à manger, salle de récréation avec bar. Récemment décorée. Bas prix. Doit être vendue.

PARC WINDSOR

Près école Lacerte. Maison, 1,200 p. carrés. Construite sur demande. 3 grandes chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation, salle à manger séparée. Le fini est superbe et en état neuf. Grande 1ère hypothèque à 6 1/4 p.c.

DENIS SOUCHAY
253-5614
256-7381
ROYAL OAK REALTY
48-508-50 C.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

RUE KITSON

$12,900. Véritable maison de famille: 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, plancher de bois dur, sous-sol complet. $700 comptant. Paiements mensuels $125 PIT. Taxes: $200.

ST-VITAL

Maison en bon état, sur lot de 50'. 2 étages, 5 chambres à coucher. Trois chambres meublées présentement louées à $125 par mois. Tapis mur à mur dans salon. Jolie cuisine. Garage. Prix: $15,900 à termes si désiré.

NORWOOD

Joli bungalow: 2 chambres à coucher plus une supplémentaire au sous-sol. Garage. Taxes: $295. Comptant requis: $1,000. Paiements mensuels: $140 PIT.

PRES ECOLE STE-MARIE

$11,500. Bungalow: 2 chambres à coucher, demi-sous-sol. Garage. Propriétaire transféré. C'est le temps de faire une offre! Taxes: $210

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher avec sous-sol fini. Salon en L. Garage chauffé. Prix: $21,900 à termes si désiré.

PARC WINDSOR

Rue Speers. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Très belle cuisine. En parfait état. Lot: 39' x 130'. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,500.

AVONS CLIENT AVEC ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER, MAIS 3 DE PREFERENCE, A ST-BONIFACE.
42-532-50 C.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE

Maison moderne pour famille. 6 pièces, 4 chambres à coucher, salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Armoires en acajou. $10,000 comptant balance à termes.

CHEMIN DAWSON

Un mille de la limite de la ville. 83 acres sans bâtiment. Prix: $300 l'acre. Propriétaire considérerait vendre 3 acres supplémentaires si l'acheteur désire construire maison ou autre bâtiment. Toute autre information donnée sur demande.

CHEMIN STE-MARIE.

A quelques centaines de verges au sud du chemin no 1. Environ 10 acres partiellement boisées. Petite maison et quelques autres bâtiments. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

RUE DE LA MORENIE

Doit être vendu. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol complet partiellement fini. Garage double. Prix: $13,500. Possession immédiate.

Appeler: A. Ayotte 233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-50 C.

A VENDRE

ST-CLAUDE. Ferme mixte, 320 acres. 240 acres en culture, le reste en pâturage et boisé. Terre légère moyennement sableuse, nivelée et exempte de pierres. Clôturée et morcelée (cross fenced). Eau en quantité. Maison attrayante, rénovée, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, nouvelle fournaise à huile, buanderie avec appareils automatiques, grand porche avec moustiquaire. 2 étables, une servant de porcherie: 28' x 48'. Les deux étables sont pourvues d'eau. Une ferme attrayante et bien entretenue. Venez la visiter. St-Claude, le Centre laitier de l'Ouest, qui possède une nouvelle installation de laiteries moderne. Prix de la ferme: $35,000. Termes disponibles.

KROEKER REALTY
310 - 7e rue
Winkler, Manitoba
Tél: 325-4210
49-570-50A C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME.

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher. Construit par entrepreneur pour lui-même. Garage. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Grand lot boisé, etc. Près écoles et église. Prix: $25,500. Hypothèque: 6 p.c. Comptant requis substantiel.

RUE JEANNE D'ARC

Belle maison de famille. 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage, beau lot. Doit être vendue immédiatement. Pour plus d'informations appelez: Marc Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-VITAL.

Beau grand lot de 50' x 110', sur rue Harrowby. Beaux gros arbres. Prix demandé: $5,000. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Jeanne d'Arc. Maison: 3 chambres à coucher, sous-sol complet, beau garage. Très belle localité. Il faut absolument voir cette maison. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-50 C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de FEU MARIE ANNE CARIGNAN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Joseph Carignan, autrefois du même endroit, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 avril 1971.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 15e jour de mars, A.D. 1971.

MARFOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de FEU OSCAR DAIGNAULT, du Village de St-François-Xavier, au Manitoba, contremaître à sa retraite, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 30 avril, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 17e jour de mars, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE, & MONNIN.
Procureurs de la succession.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-NORBERT. Jolie maison: 1 1/2 étage. Grand salon avec tapis mur à mur, grande salle à manger, 3 chambres à coucher et cuisine. Cave complète. Grand lot boisé et paysagé. Garage. Plein prix: $12,900 seulement. Comptant requis: $700. Une vraie aubaine.

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

ST-BONIFACE. Immeuble-appartement: 6 logis. Parfait état et localité. Donne un très bon bénéfice sur investissement. Comptant requis: $10,000 ou bonne maison.

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix: $18,900 seulement. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX - Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Paiement initial: $1,000.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

SPECIAL

BESOIN URGENT D'UNE MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER PRES AVENUE PINEDALE, ET D'UNE MAISON DE 3 CHAMBRES A COUCHER PRES ECOLE LOUIS RIEL.

Paul GAGNON



247-9267
Res: 256-6538

32-433-6M.

PAUL'S REALTY

Nap. GAGNON



247-9267
Res: 233-3510

À VENDRE

En vertu d'un mandat de vente compris dans une obligation, les frais généraux et la dette courante encourus entre Myra Investements Ltd. et R.J.T. Holdings Ltd., le 15 septembre 1969 et enregistré le 25e jour de septembre 1969, à 2 h 30 de l'après-midi au Ministère du Secrétaire Provincial sous le no 2544.
Un établissement de coiffure moderne complètement équipé et avec bail favorable. Quartier idéal dans un des Centres commerciaux de St-Boniface les plus achalandés. C'est vraiment une occasion unique.

Pour plus de renseignements s'adresser à:
Elmer J. Thiessen - Syndic de faillite et administrateur, C.S.
3322, av. Portage, Winnipeg.

L'OFFRE LA PLUS ELEVEE OU N'IMPORTE QUELLE OFFRE NE SERA PAS NECESSAIREMENT ACCEPTEE.

REMERCIEMENTS

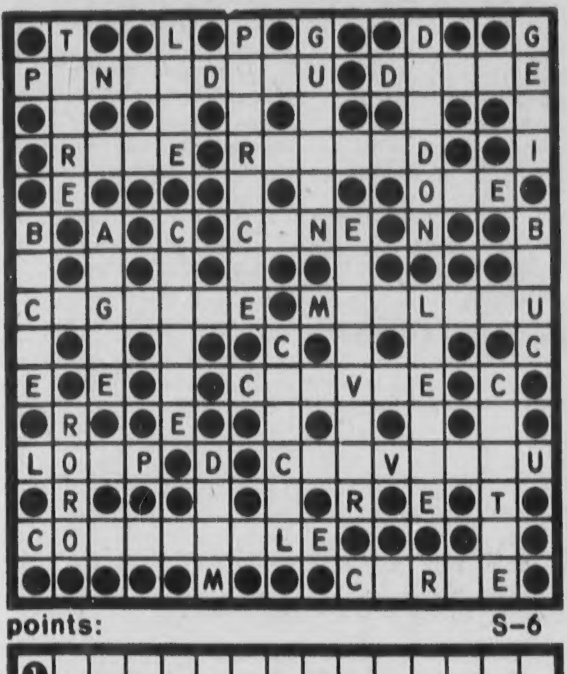
La famille Moquin désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion du décès de leur frère, M. l'abbé Ovila Moquin. Un merci spécial bien sincère à Mgr Baudoux, à M. l'abbé Raymond Roy, curé, à tous ses confrères qui prenaient une part active à la concélébration ou qui assistaient aux funérailles, au choeur de chant ainsi qu'aux porteurs (six neveux du défunt). Sincère merci aussi aux Révérendes Soeurs Jésus-Marie de l'Académie St-Joseph ainsi qu'aux Révérendes Soeurs Oblates de la Maison-Chapelle pour leur large coopération.

* * * * * *

Les Soeurs du Sauveur ainsi que les membres de la famille André remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Soeur Marie-Louise. Remerciements bien spéciaux à Son Excellence Mgr Baudoux, aux Révérends Pères Oblats de la Paroisse du Précieux-Sang, à la chorale des Soeurs Oblates ainsi qu'à M. l'abbé Lucien Roy et aux membres de la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes.

labyrinthe **roro** no.: 29

ANIMAUX: mâles, femelles et leurs petits



points: S-6

❶

❷

l'entreprise **roro** enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

LA BROQUERIE

VA ET VIENT

Bienvenue à M. et Mme Louis A. Granger ainsi que M. et Mme Denis Nadeau de retour d'un voyage aux Etats-Unis et dans l'est du Canada. A Gatineau près de Hull, ils visitèrent M. et Mme Robert Asselin (née Hélène Granger). A cause de la tempête bloquant toute circulation, ils ne purent, à leur grand regret visiter les anciens de la paroisse maintenant à Montréal. A Berlin, N.H., ils saluèrent une cousine de Mme Granger, née Gauthier. A Tucksbury, Mass., ils étaient heureux de rencontrer une autre cousine, la Soeur Thérèse Nadeau des Soeurs de la Sainte-Famille, fille de Mme Maria Nadeau de La Broquerie. A West Palm Beach, en Floride, ils visitèrent la famille de M. et Mme Gérard Laurin, autrefois de Lorette. M. Laurin est le fils de Mme Evelina Laurin (née Vallée), ancienne de La Broquerie. Mme Gérard Laurin est la fille de M. William Prairie de La Broquerie. Partis le 10 février, les voyageurs étaient de retour le 9 mars.

Le 12 mars, M. et Mme Adélard Fournier étaient de retour d'un voyage à Thompson où ils visitèrent M. et Mme Clément Bisson (née Cécile Fournier), ainsi que M. et Mme Léon Nadeau (née Hélène Fournier). M. et Mme Fournier étaient aussi heureux de voir pour la première fois leur petite-fille Chantal Irène Nadeau, née le 5 janvier dernier.

BAPTEMES

24 janvier: Gilbert, fils de Roméo Gauthier et Jean Conelly, né le 13 décembre 1970. Parrain et marraine, Jean Conelly et Diane Gauthier.

24 janvier: Donald, fils de Antoine Audette et Eva Laurencelle, né le 31 décembre 1970. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Audette.

24 janvier: Nicole, enfant de Roland Gauthier et Monique Saint-Onge, née le 8 janvier 1971. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Gauthier.

21 février: Bertrand, fils de Alphonse Boily et Liliane Freynet, né le 18 janvier 1971. Parrain et marraine, Gérald et Pierrette Boily.

21 février: Jo-Anne Balcaen, enfant de Louis Balcaen et Jeanne Lavack, née le 6 janvier 1971. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lavack.

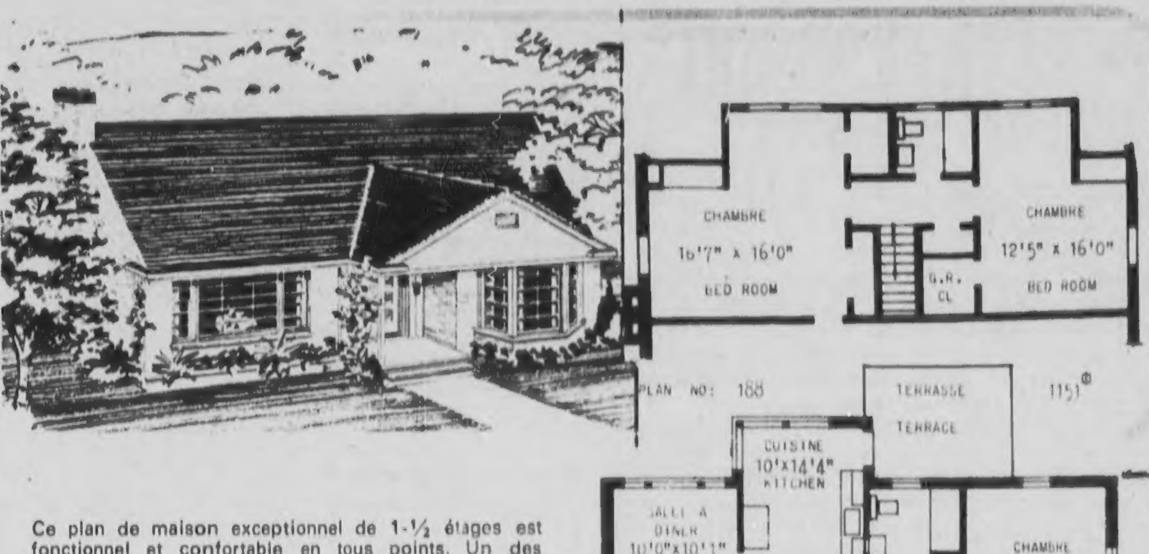
28 février: Charlene, enfant de Bernard Cyr et Bernice Davis, née le 15 février 1971. Parrain et marraine, Janette et James Davis.

SPORTS

Félicitations à la Ligue des Habitants de La Broquerie qui remportait la Coupe du Centenaire à Steinbach le lundi 15 mars dernier, avec un pointage de 3 à 1 contre les Braves de Saint-Pierre.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. Marcien Boily après opérations chirurgicales à l'hôpital de Steinbach.



Ce plan de maison exceptionnel de 1-½ étages est fonctionnel et confortable en tous points. Un des attraits se trouve dans le sous-sol à la grandeur et le nombre de garde-robes, d'armoires et de lingeries si pratiques pour la maîtresse de maison.

PLAN M-188 **1,151 ⌀**

LE SAVIEZ-VOUS?

Le lancer de Bobby Orr, des Bruins de Boston, est si puissant - 110 m/h - que parfois la rondelle repousse le bâton du gardien pour entrer dans le filet.

" L'habitation de la semaine "

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M — 188 Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

Dunrea

Carnaval

Un spectacle inaccoutumé était présenté le samedi soir 13 mars, à la patinoire locale où se déroulait le carnaval annuel.

Les juges, Mmes Marie Boivin et Frank Coates ainsi que M. Jules DeVloo, de Belmont, eurent la tâche assez difficile pour décerner les prix mérités pour les costumes fort variés; ils furent finalement attribués comme suit: Le plus original, fait à la maison, Marvin McDonald; fantaisie, Judy McDonald, Barbara Côté, Gail Spurrill; comiques, Lise Labossière, Byron Beaupré, Gail Fraser et Jeanne Côté.

Fillettes de 6, 7 et 8 ans: fantaisie, Lori Coulthorp, Angéla Vivi, Linda Lavoie; comiques, Judy McDonald, Céline Labossière et Julie Lommerse.

Pour les garçonnets: comiques, Brian, Sandy et Boyd McDonald.

Fillettes, 9, 10 et 11 ans: fantaisie, Rose Anne Boulet, Sandra Côté et le couple, Lori et Ben Dunlop.

Pour les 9, 10 et 11 ans: comiques, Cathy et Debbie McDonald et Dona Côté.

Pour les garçons: comiques, Marvin et Wayne McDonald et Carl Côté.

Fillettes, 12, 13 et 14 ans: fantaisie, Thérésa Spurrill, comique, Suzanne Légaré.

Garçonnets: fantaisie, Larry Spurrill; comique, Curtis Garand.

Adultes: fantaisie en même temps que comique, Mme René Côté, Gisèle Côté et Debra Dunlop, représentant un trio renommé.

Il y eut aussi des prix attribués pour courses sur patins à différents groupes qu'il serait trop long d'énumérer.

Une partie de gouret entre les dames et les jeunes garçons intéressa beaucoup la nombreuse assistance et la victoire fut remportée par les jeunes.

Tous les participants à ce carnaval eurent l'inconvénient de jouer sur une glace recouverte d'eau, après les derniers jours de température plus douce, ce qui cependant n'empêcha personne de s'y donner de tout coeur.

Malade

Après quelques semaines d'hospitalisation à Brandon, Mme Frank Spurrill est de retour au foyer, mais encore très faible.

ST-MALO

CHEVALIERS DE COLOMB
Conseil Iberville No 4415

DNC — Le tirage des billets de loterie au profit des oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb du Manitoba aura lieu à St-Malo le 27 mars. Le premier prix est de $5,000 et il y a 16 autres prix de $100 à $2,500. Les prix aux vendeurs sont de $25 à $1,500.

Quinze Conseils du Manitoba participent à la vente des billets depuis l'automne de l'année du centenaire du Manitoba. Des amis de chacun de ces Conseils visiteront St-Malo à l'occasion de ce grand tirage. Tout le monde est bienvenu. Une danse avec orchestre aura lieu dans la salle paroissiale. Le Conseil Iberville s'efforce pour arriver cette année à une vente record de billets.



—Avant de décider si nous sommes absurdes ou non, il serait loyal d'être d'abord, de notre mieux, des hommes. (Jacques Biebuyck)

La SFM rencontre Sid Spivak

La Société Franco-Manitobaine et le nouveau chef du parti progressiste-conservateur du Manitoba, M. Sidney Spivak, se sont rencontrés jeudi dernier, 18 mars. Le député provincial de Provencher, M. Daniel Girard, était aussi présent.

"Il s'est agi d'un échange d'information de part et d'autre et de quelques suggestions", explique à ce sujet un communiqué de la SFM remis à la presse lundi dernier. Il a été suggéré entre autres choses que la "SFM prépare un exposé de son travail, de ses buts et de sa philosophie qu'elle présenterait au caucus de chacun des partis politiques provinciaux afin de les sensibiliser au fait français au Manitoba."

"Depuis que les partis libéral et conservateur se sont chacun choisis un nouveau chef, précise encore le communiqué, la SFM désirait rencontrer les leaders de ces deux partis." La Société a d'ailleurs eu maintes occasions de rencontrer le chef néo-démocrate, le premier ministre de la province, M. Ed Schreyer.

Ces rencontres font suite à des recommandations d'un comité spécial suggérant à la SFM d'entretenir des "relations avec tous les partis et tous les niveaux de gouvernement afin de pouvoir renseigner les Franco-Manitobains".

La SFM espère rencontrer d'ici peu le leader libéral M. Izzy Asper. A la suite de ces entretiens avec les divers chefs politiques, conclut le communiqué, il se pourrait que la Société Franco-Manitobaine leur demande de publier leurs vues sur le fait français au Manitoba.

St-Pierre

Six projets approuvés par la Province

Le village de St-Pierre a vu approuver six projets présentés sous le programme provincial des travaux d'hiver. Ce sont: 1) Réparations et peinture au Centre Récréatif, $1,650.00; 2) Reconstruction de l'estrade au terrain d'exposition (estrade utilisée lors de la visite de la Reine) $600.00; 3) Nettoyage et peinture au Manoir $1,540.00; 4) Démolition de vieilles propriétés appartenant à la Municipalité $1,800; 5) Travaux de réparation pour le Curling $1,800.00; 6) Un trottoir sur la route 59, au pont Joubert $220.00. Ces travaux seront exécutés principalement par des citoyens de la localité.

Le 23 juin, le village de St-Pierre sera l'hôte de l'Union des Municipalités du Manitoba lors de leur rencontre semi-annuelle.

La Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de St-Pierre, toujours active, organise pour le 26 mars une soirée sociale annuelle au Centre récréatif et profitera de l'occasion pour présenter aux "Braves" de St-Pierre des trophées pour louer leur magnifique performance au cours de la saison.

Différents comités feront un rapport de leurs activités. Monsieur Murray Bates de la Chambre de Commerce du Manitoba prendra la parole et sera suivi par Monsieur Fernand Lavergne, maire du village et Monsieur Zeph Audet, maire de la municipalité. A partir de 9 h 30 p.m. jusqu'à 1 h a.m., il y aura une soirée dansante avec orchestre. Un buffet sera servi vers 11 h. Tous les citoyens de St-Pierre sont cordialement invités à assister à cette rencontre.

Ligue des Femmes Catholiques

La L.F.C. profitant du Carême, a organisé une rencontre spirituelle avec messe et réflexions. Une collecte pour "Développement et Paix" est en marche au niveau paroissial et chaque famille y prendra part.

Une partie de cartes aura lieu dimanche le 28 mars à 8 h p.m. au Centre Récréatif de St-Pierre. Entrée $1. goûter inclus.

Parmi les projets à venir, un déjeuner-communion pour les membres et leurs époux sera servi à l'hôtel de St-Pierre, le dimanche 4 avril à 12 h 30 p.m.

La Ligue a pensé faire imprimer un annuaire téléphonique pour la région de St-Pierre, St-Malo et Otterburne. Cette brochure de quelques pages pourra être facilement attachée au téléphone et sera toujours à portée de la main pour composer les numéros les plus utilisés. Il sera en vente en avril.

Nouveau président du Conseil d'administration du CSB



Lors de la réunion du Conseil d'administration du Collège de St-Boniface, réunion tenue le mercredi 17 mars 1971, M. Claude Bernier, Docteur en pathologie végétale et professeur à la Faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba, a été désigné comme président du Conseil.

Me Laurent Roy, avocat, sera vice-président du Conseil et président du Comité exécutif.

Le Conseil a également accepté les recommandations du comité de mise en candidature à l'effet que le secrétaire général du Collège, M. Guy Delaquis, agisse comme secrétaire du Conseil et du Comité exécutif.

- Communiqué -

L'empaquetage du poisson d'eau douce se fera à Transcona

L'établissement de la "Freshwater Fish Marketing Corporation", actuellement en construction sur la rue Plessis, sera le plus moderne de l'Amérique du Nord. Le directeur des dessinateurs de ce projet, M. Pat Bertram, invité d'honneur à la réunion de La Ligue des Femmes Catholiques, le 9 mars, a annoncé que l'ouverture de ce nouvel établissement aura lieu vers la fin d'août et fournira de l'emploi à environ 200 personnes, dont une bonne partie de Transcona.

Le coût de l'équipement s'élèvera de 1.6 à 1.7 million de dollars. L'entrepôt frigorifique aura une capacité de 4 mille livres, et la machine à glace pourra faire 30 tonnes de glace par jour.

Une partie du travail se fera manuellement par des équipes d'hommes et de femmes qui auront suivi des cours d'entraînement. Un groupe est actuellement au centre d'entraînement et huit autres groupes seront requis. Il y a aussi possibilité qu'une conserverie de poissons en boîte y soit installée.

"La Corporation du Marché du poisson d'eaux douces" mettra sur le marché: le poisson blanc, la perche, le brocheton doré, le brochet, la carpe, la truite, le mulet, le vairon, etc.; tous d'une haute valeur nutritive. Environ 80% du poisson empaqueté est exporté dont 70% va aux Etats-Unis.

Tant qu'à la pollution mercurique, le public n'a pas à s'inquiéter car la Corporation a assuré le gouvernement qu'elle suivrait ses lois sévères concernant la haute qualité du poisson sur le marché local ou extérieur.

La Corporation achète toute espèce de poissons d'eaux douces, de poissonneries d'accès facile, par l'entremise d'agents autorisés, pour les expédier rapidement à des établissements tel que celui de Transcona.

La Corporation n'est pas une organisation à but lucratif mais tâche d'obtenir le meilleur revenu possible pour les pêcheurs de poissons et en même temps pour l'acheteur individuel.

Inspecteur des Caisses Populaires



M. Fernand Rémillard, de St-Boniface, vient d'être nommé inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba. Il succède à M. Denis Chénier qui est devenu gérant de la Centrale des Caisses. M. Rémillard est originaire de St-Joseph où il fit ses études primaires. Après ses études secondaires à l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, il se spécialisa dans le mouvement coopératif au Western Coop College de Saskatoon. M. Rémillard fut successivement gérant des Caisses Populaires de St-Joseph, Ste-Marie et Zenon Park (Sask.), avant de devenir officier de liaison de la Credit Union League du Manitoba jusqu'en février 1970. Il était gérant de la Caisse Populaire de St-Norbert, quand le gouvernement du Manitoba le nomma inspecteur des Caisses Populaires.